

Royaume du Maroc

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

**DIRECTION REGIONALE
DOUKALA-ABDA**

المديرية الجهوية للتخطيط
دكالة-عبدة

MONOGRAPHIE REGIONALE 2014

AVANT PROPOS

La région de Doukala-Abda a été créée le 17 août 1997, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle politique de régionalisation visant le renforcement de la politique de décentralisation et la promotion d'un développement socio-économique plus équilibré dans l'espace. Elle est composée selon le nouveau découpage de quatre provinces : Safi qui abrite le Chef-lieu de la région, El Jadida, Sidi Bennour et Youssoufia.

La présente étude se propose de donner une présentation synthétique de la région à travers les données démographiques, les principaux secteurs d'activité productifs et sociaux ainsi que les infrastructures existantes.

Les principaux axes autour desquels s'articule cette monographie sont :

ÉLa population de la région, sa structure et sa composition ;

ÉL'urbanisation ;

ÉLes conditions d'habitation des ménages ;

ÉL'alphabétisation et la scolarisation ;

ÉL'éducation ;

ÉL'activité économique et l'emploi ;

ÉL'environnement ;

ÉL'infrastructure sanitaire et l'encadrement médical ;

ÉLes équipements socioculturels ;

ÉLes potentialités économiques de la région ;

ÉLes secteurs productifs et sociaux.

Le taux de croissance du PIB en valeur dans la région Doukala-Abda est de 8% soit un taux supérieur à la moyenne nationale (5%). Ainsi la région compte parmi les quatre régions qui participent à la création de la richesse nationale pour un peu plus du quart (27,9%) du PIB. Il s'agit des régions de Tanger-Tétouan (7,9%), de Souss-Massa-Daraâ (7,6%), de Doukala-Abda (6,9%) et de Meknès-Tafilalet (5,5%).

Par ailleurs, la région présente un PIB par habitant supérieur à la moyenne nationale soit respectivement 26 657 DH contre 24 490 DH. Elle vient juste après la région de Rabat-Salé-ZemmouróZaer (36 732 DH) et les trois régions du sud avec 35 491 DH.

La part dont contribue la région dans le processus de la croissance économique qu'a connu le pays depuis l'indépendance doit son importance aux potentialités offertes par ses quatre provinces. A cet égard, la région de Doukala-Abda est dotée de potentialités économiques importantes, susceptibles

de relancer son développement économique et social et de contribuer à la lutte contre les disparités sociales et régionales.

Ces potentialités sont perceptibles à travers une agriculture de plus en plus moderne et une pêche de plus en plus équipée d'infrastructures modernes. En effet, la région dispose d'une agriculture florissante surtout dans le Sahel, doté de nappes phréatiques peu profondes permettant l'installation d'une culture maraîchère de bon niveau, et dans les vastes plaines de Doukala-Abda, favorables pour la céréaliculture. Quant à la pêche, la région dispose de quatre ports contribuant à l'amélioration des besoins de la population en ressources halieutiques. La région Doukala-Abda contribue ainsi au niveau des activités du secteur primaire par 10% environ de la valeur ajoutée nationale de ce secteur.

Le poids du secteur industriel qui bénéficie d'une infrastructure variée est très important dans l'activité économique de la région. C'est dans ce cadre que la région représente le deuxième pôle industriel au Maroc. Les activités secondaires (Industrie, mines, distribution d'électricité et d'eau et bâtiments et travaux publics) sont ainsi bien représentées dans la région avec (39,4% du PIB) contre 54,3% à Chaouia-Ouardigha, et 36,2% du Grand Casablanca.

De par sa situation géographique privilégiée et sa richesse historique et culturelle, la région constituera un pôle d'attraction pour l'investissement touristique, le plan AZUR en est un exemple édifiant.



SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	1
CHAPITRE 1 : TERRITOIRE ET POPULATION	9
1- TERRITOIRE DE LA REGION	11
1-1- Relief.....	11
1-2- Climat	12
1-3- Découpage administratif.....	12
2- POPULATION ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	12
2-1- Accroissement démographique et répartition spatiale de la population.....	12
2-2- Rapport de masculinité.....	13
2-3- L'état matrimonial de la population.....	14
3- HABITAT	15
3-1- Type de logement.....	15
3-2- Statut d'occupation.....	16
3-3- Caractéristiques et éléments d'équipement des logements	16
3-3-1- Ancienneté des logements.....	16
3-3-2- Occupation des logements.....	17
3-3-3- Equipements des logements	18
3-4- Construction.....	18
CHAPITRE 2 : SCTEURS SOCIAUX.....	21
1- ALPHABETISATION ET SCOLARISATION	23
1-1- Alphabétisation	23
1-2- Scolarisation	24
2- ENSEIGNEMENT.....	24
2-1- Enseignement préscolaire.....	24
2-1-1- Enseignement préscolaire coranique.....	24
2-1-2- Enseignement préscolaire moderne	25
2-2- Enseignement primaire et secondaire collégial	25
2-2-1- Enseignement primaire public	25
2-2-2- Enseignement secondaire collégial public.....	26
2-2-3- Enseignement primaire et collégial privé	28
2-3- Enseignement secondaire qualifiant.....	28
2-3-1- Enseignement secondaire qualifiant public	28
2-3-2- Enseignement secondaire qualifiant privé.....	29
2-4- Enseignement supérieur.....	30
2-4-1- Enseignement supérieur public.....	30
2-4-2- Enseignement supérieur privé	31
3- FORMATION	32
3-1- Formation pédagogique.....	32
3-1-1- Centres Régionaux des Métiers de l'Education et de la Formation.....	32
3-1-2- Centres de Formation des Instituteurs.....	32
3-2- FORMATION PROFESSIONNELLE	32
3-2-1- Formation professionnelle publique.....	33
3-2-2- Formation professionnelle privée	34
4- ACTIVITE ET EMPLOI	34
4-1- Concepts et définitions.....	34
4-2- Population active.....	35
4-3- Population active en chômage	36
4-4- Population active occupée.....	36

5-ENVIRONNEMENT	37
5-1- Problèmes liés à l'environnement	37
5-2- Actions pour la protection et la préservation de l'environnement.....	38
5-3- Perspectives de développement régional durable.....	40
6- SANTE.....	41
6-1- Infrastructures sanitaires.....	41
6-2- Encadrement médical et paramédical	42
6-3- Indicateurs relatifs au secteur de la santé	44
7- ACTIVITES CULTURELLES ET LOISIRS	45
7-1- Infrastructures sportives	45
7-2- Autres équipements.....	45
7-2-1- Foyers féminins.....	45
7-2-2- Jardins d'enfants.....	46
7-2-3- Activités en faveur des jeunes	46
7-2-3-1- Maisons de jeunes.....	46
7-2-3-2- Centres d'accueil des jeunes.....	47
7-2-3-3- Colonies de vacances	47
CHAPITRE 3 : SECTEURS PRODUCTIFS	49
1- AGRICULTURE	51
1-1- Secteur agricole	51
1-1-1- Cultures régionales.....	51
1-1-1-1- Céréales.....	51
1-1-1-2- Légumineuses.....	52
1-1-1-3- Cultures industrielles.....	53
1-1-1-4- Cultures Maraichères	53
1-1-1-5- Cultures fourragères.....	53
1-1-1-6- Arboriculture.....	54
1-1-2- Irrigation dans la région.....	54
1-2- Secteur forestier	55
1-3- Elevage	55
2- PECHE MARITIME.....	56
2-1- Secteur de la pêche.....	57
2-1-1- Pêche démersale ou benthique.....	57
2-1-2- Pêche industrielle	57
2-2- Apports de pêche	57
2-2-1- Apport en poissons industriels.....	58
2-2-2- Apport en poissons blancs et invertébrés benthiques	59
2-3- Destination des apports de pêche.....	59
3- INDUSTRIE	60
3-1- Principales grandeurs industrielles de la région	60
3-2- Grandeurs économiques par grands secteurs	61
3-2-1- la production industrielle	61
3-2-2- les exportations industrielles	62
3-2-3- les investissements industriels.....	62
3-2-4- le chiffre d'affaires industriel	62
3-2-5- la valeur ajoutée industrielle.....	63
4- ARTISANAT.....	63
5- TOURISME	67
5-1- Potentialités de la région.....	67
5-2- Infrastructures touristiques.....	68
5-3- Activité touristique	69



6- MINES.....	70
6-1- Secteur des phosphates.....	70
6-2- Saline de ZIMA.....	71
6-3- Exploitation de la barytine.....	72
6-4- Exploitation du gypse.....	72
7- ENERGIE ET EAU.....	72
7-1- Energie électrique.....	72
7-2- Production et distribution de l'eau potable.....	73
7-2-1- Les barrages.....	74
7-2-2- L'eau potable.....	74
CHAPITRE 4: INFRASTRUCTURES.....	77
1- LE RESEAU ROUTIER.....	79
2- LES PORTS.....	80
2-1- Le port d'El Jadida.....	80
2-2- Le port de Jorf Lasfar.....	80
2-3- Le port de Safi.....	80
2-4- Transports maritimes.....	80
3- POSTE ET TELECOMMUNICATIONS.....	81
3-1- La poste.....	81
3-2- Télécommunications.....	82

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: EVOLUTION ANNUELLE DE LA PLUVIOMETRIE (EN MM)	12
TABLEAU 2: ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA REGION DOUKALA-ABDA	12
TABLEAU 3: POPULATION DE LA REGION PAR MILIEU DE RESIDENCE EN MILLIERS	13
TABLEAU 4: POPULATION DE LA REGION, EN 2013, SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LES PROVINCES (EN MILLIERS)	13
TABLEAU N°5: RAPPORT DE MASCULINITE SELON LES GRANDS GROUPES D'AGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	14
TABLEAU N°6: REPARTITION DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS, SELON LE SEXE ET L'ETAT MATRIMONIAL (%)	14
TABLEAU N°7: AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE EN 1994 ET 2004	15
TABLEAU N°8: REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE LOGEMENT OCCUPE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	16
TABLEAU N°9: REPARTITION DES MENAGES SELON LE MILIEU ET LE STATUT D'OCCUPATION DE LEUR LOGEMENT (%)	16
TABLEAU N°10: REPARTITION DES MENAGES URBAINS SELON L'ANCIENNETE DU LOGEMENT	17
TABLEAU N°11: REPARTITION DES MENAGES SELON LE NOMBRE DE PIECES HABITEES ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	17
TABLEAU N°12: TAUX D'OCCUPATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE	18
TABLEAU N°13: MENAGES SELON LES EQUIPEMENTS DE BASE DU LOGEMENT (EN %)	18
TABLEAU 15: TAUX D'ANALPHABETISME DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)	23
TABLEAU 16: TAUX D'ANALPHABETISME SELON LES GRANDS GROUPES D'AGES ET LE SEXE (EN %)	23
TABLEAU N°17: TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE 7 A 12 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%)	24
TABLEAU 18: ELEVES ET EDUCATEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE CORANIQUE AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014	25
TABLEAU 19: ELEVES ET EDUCATEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE MODERNE PUBLIC AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014	25
TABLEAU 20: REPARTITION DES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014 PAR MILIEU ET PAR SEXE	26
TABLEAU 21: INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014	26
TABLEAU 22: PERSONNEL ENSEIGNANT, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	26
TABLEAU 23: ELEVES FREQUENTANT L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL PUBLIC, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	27
TABLEAU 24: INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL PUBLIC POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014	27
TABLEAU 25: PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL PUBLIC, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	28
TABLEAU 26: ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PRIVE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014, SELON LE SEXE ET LA PROVINCE	28
TABLEAU 27: ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL PRIVE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014, SELON LE SEXE ET LA PROVINCE	28
TABLEAU 28: ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014, SELON LE SEXE, LA PROVINCE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	29
TABLEAU 29: PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT PUBLIC, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	29
TABLEAU 30: ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT PRIVE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014, SELON LE SEXE ET LA PROVINCE	30
TABLEAU 31: ETUDIANTS DU 1ER ET 2EME CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIC, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013	31
TABLEAU 32: ETUDIANTS ET DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, PAR VILLE	31
TABLEAU 33: PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, PAR VILLE	31
TABLEAU 34: EVOLUTION DE LA FORMATION DES PROFESSEURS DU SECONDAIRE COLLEGIAL SELON LES CENTRES DE FORMATION ET LE SEXE	32
TABLEAU 35: STAGIAIRES DES CENTRES DE FORMATION DES PROFESSEURS DU PRIMAIRE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, SELON LA VILLE ET LE SEXE ...	32
TABLEAU 36: EFFECTIFS DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PUBLIQUE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014, PAR NIVEAU ET PAR PROVINCE	33
TABLEAU 37: EFFECTIFS DES STAGIAIRES FEMINIENNES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PUBLIQUE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, PAR NIVEAU ET PAR PROVINCE	34
TABLEAU 38: EFFECTIFS DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PRIVEE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, PAR NIVEAU ET PAR PROVINCE	34
TABLEAU 39: POPULATION DE LA REGION, EN 2013, SELON LE TYPE D'ACTIVITE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	35
TABLEAU 40: TAUX D'ACTIVITE, EN 2013, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	35
TABLEAU 41: TAUX D'ACTIVITE DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS, EN 2013, SELON LES TRANCHES D'AGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	36
TABLEAU 42: TAUX DE CHOMAGE, EN 2013, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	36
TABLEAU 43: TAUX DE CHOMAGE DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS, EN 2013, SELON LES TRANCHES D'AGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	36
TABLEAU 44: TAUX D'EMPLOI DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS, EN 2013, SELON LE NIVEAU DU DIPLOME ET LE MILIEU DE RESIDENCE	37
TABLEAU 45: REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE AGEE DE 15 ANS ET PLUS, EN 2013, SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	37
TABLEAU 46: NOMBRE DE LITS SELON LA NATURE DES HOPITAUX PUBLICS EN 2013(SITUATION JUILLET)	42
TABLEAU 47: EVOLUTION DU NOMBRE DE MEDECINS PAR SECTEUR D'ACTIVITE	42
TABLEAU 48: REPARTITION DES MEDECINS DU SECTEUR PRIVE DE LA REGION EN 2013, PAR SPECIALITE	43
TABLEAU 49: EFFECTIF DU PERSONNEL PARAMEDICAL PUBLIC EN 2013(JUILLET)	44
TABLEAU 50: NOMBRE D'HABITANTS PAR MEDECIN EN 2013	44
TABLEAU 51: INDICATEURS RELATIFS A L'INFRASTRUCTURE SANITAIRE PUBLIQUE EN 2013	45
TABLEAU 52: INSTALLATIONS SPORTIVES DE LA REGION EN 2011	45
TABLEAU 53: FOYERS FEMINIENS DE LA REGION EN 2012	46
TABLEAU 54: ACTIVITES DES JARDINS D'ENFANTS EN 2012	46

TABLEAU 55: ACTIVITES DES MAISONS DE JEUNES EN 2012	47
TABLEAU 56: ACTIVITES DES CENTRES D'ACCUEIL DE LA REGION EN 2012	47
TABLEAU 57: PARTICIPANTS AUX COLONIES DE VACANCES (ACTIVITES ETE) SELON LA PROVINCE	48
TABLEAU 58: SUPERFICIE ET PRODUCTION DE LA CULTURE CEREALIERE AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2012-2013	52
TABLEAU 59: RENDEMENT ET STRUCTURE DE LA PRODUCTION PAR TYPE DE CEREALES AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2012-2013	52
TABLEAU 60: SUPERFICIE ET PRODUCTION DE LA CULTURE DES LEGUMINEUSES AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2012-2013	53
TABLEAU 61: SUPERFICIE ET PRODUCTION DE LA CULTURE DE LA BETTERAVE A SUCRE AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2012-2013	53
TABLEAU 62: SUPERFICIE ET PRODUCTION ARBORICOLE AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2011-2012.....	54
TABLEAU 63: SUPERFICIES FORESTIERES (EN HA).....	55
TABLEAU 64: EFFECTIF DU CHEPTEL EN MILLIERS DE TETES POUR L'ANNEE 2013	56
TABLEAU 65: EFFECTIF DES BOVINS PAR RACE EN MILLIERS DE TETES POUR L'ANNEE 2012	56
TABLEAU 67: EVOLUTION DES VALEURS DE DEBARQUEMENTS DES PRODUITS DE LA PECHE COTIERE PAR PORT.....	58
TABLEAU 68: VALEUR, EN MILLIERS DE DIRHAMS, DES CAPTURES DE POISSONS INDUSTRIELS, EN 2008, PAR ESPECE (POISSONS PELAGIQUES)	59
TABLEAU 69: QUANTITE, EN TONNES, DES CAPTURES DE LA PECHE COTIERE, EN 2008, SELON LES PORTS ET L'ESPECE (POISSONS BLANCS ET INVERTEBRES BENTHIQUES)	59
TABLEAU 70: VALEUR, EN TONNES, DES CAPTURES DE LA PECHE COTIERE, EN 2008, SELON LES PORTS ET L'ESPECE (POISSONS BLANCS ET INVERTEBRES BENTHIQUES).....	59
TABLEAU 71: DESTINATION DU PRODUIT DE LA PECHE COTIERE, EN TONNES, PAR PORT EN 2008	60
TABLEAU 72: PRINCIPALES GRANDEURS INDUSTRIELLES DE LA REGION, EN 2012	61
TABLEAU 73: PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA REGION, EN MILLIERS DE DIRHAMS, PAR SECTEUR ET PAR PROVINCE EN 2013	62
TABLEAU 74: EXPORTATIONS INDUSTRIELLES DE LA REGION, EN MILLIERS DE DIRHAMS, PAR SECTEUR ET PAR PROVINCE EN 2013	62
TABLEAU 75: LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS DE LA REGION, EN MILLIERS DE DIRHAMS, PAR SECTEUR ET PAR PROVINCE EN 2013	62
TABLEAU 76: LE CHIFFRE D'AFFAIRES INDUSTRIEL DE LA REGION, EN MILLIERS DE DIRHAMS, PAR SECTEUR ET PAR PROVINCE EN 2013	63
TABLEAU 77: LA VALEUR AJOUTEE INDUSTRIELLE DE LA REGION, EN MILLIERS DE DIRHAMS, PAR SECTEUR ET PAR PROVINCE EN 2013	63
TABLEAU 78: LISTE DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES AUX PROVINCES D'EL JADIDA-ET DE SIDI BENNOUR EN 2011	64
TABLEAU 79: NOMBRE DES COOPERATIVES, ADHERENTS ET ARTISANS INSCRITS A LA CHAMBRE EN 2013	65
TABLEAU 80: LISTE DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES AUX PROVINCES DE SAFI-ET DE YOUSOUFIA EN 2011	66
TABLEAU 81: NOMBRE DES COOPERATIVES, ADHERENTS ET ARTISANS INSCRITS A LA CHAMBRE EN 2013	67
TABLEAU 82: ETABLISSEMENTS CLASSES, JUSQU'AU 31/12/2013, SELON LE TYPE ET LA PROVINCE.....	69
TABLEAU 83: CAPACITE EN LITS DES ETABLISSEMENTS CLASSES JUSQU'AU 31/12/2013	69
TABLEAU 84: CAPACITE DES ETABLISSEMENTS CLASSES JUSQU'AU 31/12/2013.....	69
TABLEAU 85: EVOLUTION DES NUITEES TOURISTIQUES REALISEES DANS LES HOTELS CLASSES.....	70
TABLEAU 87: EVOLUTION DE L'EXTRACTION, DE LA PRODUCTION MARCHANDE ET DES VENTES LOCALES DES PHOSPHATES (103 TONNES)	71
TABLEAU 88: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DU SEL (QUANTITE EN TONNES)	71
TABLEAU 89: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE BARYTINE (QUANTITE EN TONNES)	72
TABLEAU 90: VENTES D'ELECTRICITE (EN MILLIONS DE KWH)	73
TABLEAU 91: PRODUCTION THERMIQUE D'ELECTRICITE DE LA CENTRALE THERMIQUE JORF LASFAR (EN MILLIONS DE KWH)	73
TABLEAU 92: EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'EAU SUPERFICIELLE DANS LA REGION	74
TABLEAU 94: ACTIVITES DES REGIES DE DISTRIBUTION D'EAU, EN MILLIERS DE M3, EN 2005	75
TABLEAU 95: LONGUEUR DES ROUTES CONSTRUITES ET REVETUES, JUSQU'AU 31/12/2013, EN KM.....	79
TABLEAU 96: TRANSPORTS MARITIMES EN 2013	81
TABLEAU 97: ETABLISSEMENTS POSTAUX EN 2004.....	82
TABLEAU 98: NOMBRE D'HABITANTS PAR ETABLISSEMENT POSTAL EN 2004	82
TABLEAU 99: PARC DE TELEPHONES PUBLICS EN 2004	83
TABLEAU 100: STATISTIQUES SUR LES ABONNES AU TELEPHONE FIXE EN 2004	83

CHAPITRE 1 : TERRITOIRE ET POPULATION

1- TERRITOIRE DE LA REGION

Selon le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, la région Doukala-Abda s'étend sur une superficie de 13285 km², soit 1.87% de la superficie totale du Royaume. Elle est délimitée au Nord par la province de Settat, à l'Est par celle de Kalaa Sraghna, aux Sud et Sud-Est par la Wilaya de Marrakech et au Sud-Ouest par la province de l'Essaouira. La région dispose d'une position géostratégique privilégiée avec une façade maritime de 350 Km sur l'Océan Atlantique.

1-1- Relief

La région de Doukala-Abda s'étend principalement sur les plaines de Doukala, Abda et Ahmar. Les caractéristiques physiques de la région sont : la mer avec le littoral et le Sahel et les plaines de l'intérieur.

- Ressources en eau :
 - Eau de surface : Les principaux cours d'eau traversant la région sont : l'Oum Rbia et oued Tensift ainsi qu'un certain nombre de cours d'eau non pérennes, notamment les Oueds Aoujate, Bouchane, Chaaba ou El Bâcha..., etc. Ils sont intermittents et à sec la plupart de l'année.
 - Eau souterraine : Les aquifères les plus importants de la région sont les suivants : la nappe des Doukala, la nappe du Sahel, la nappe de la Bahira, la nappe Eyer et la nappe du bas-Tensift.
- Forêts et sites écologiques :

Située à l'ouest du Maroc, la région de Doukala-Abda s'étend sur deux zones distinctes. La première, relève de l'étage bioclimatique semi-aride, longe la côte Atlantique au sud de l'oued Oum-Er-Rbia, complètement déboisée. La seconde, située à l'est de la première, est semi désertique et relève de l'étage aride.

Quatre unités morphologiques caractérisent le relief du territoire régional :

- Le littoral : Cette zone est privilégiée du point de vue climatique. Son sol est sableux et légèrement salin. La frange littorale de la région présente une succession de côtes rocheuses et de côtes sableuses, interrompues par les embouchures de oued Oum Er Rbia et oued Tensift et des Lagunes de Oualidia et Sidi Moussa, ainsi que le Cap de Beddouza. Ce littoral se caractérise également par la présence en permanence d'une houle assez forte et des effets de courants de marée.
- Le sahel : Constituant une alternance de dépressions et de dunes consolidées. Il fait partie du domaine semi-aride de la région, les nappes y sont peu profondes ; Le Sahel est une zone constituée d'une alternance de dépressions et de dunes consolidées. Il fait partie du domaine semi-aride, les sols y sont en général médiocres.
- Les plaines : Ce sont de vastes étendues (plaines d'Abda et de Doukala), elles présentent un potentiel agricole élevé. Cependant, elles sont pauvres en eaux

souterraines limitées en des nappes perchées du plio-quaternaire. Par ailleurs, l'aquifère y est très profond en plus de son régime karstique et souvent gypseux.

- Le plateau d'Ahmar : Séparé de la plaine d'Abda par des collines, il est caractérisé par un sol pauvre.

1-2- Climat

Particulièrement doux et ensoleillé, il caractérise une région semi-aride avec un été chaud et sec (de Mai à Novembre) et un hiver humide et tempéré (de Novembre à Avril). Les sols de la région ont une importante capacité de rétention d'eau et d'humidité apportée par la masse océanique.

La pluviométrie de la région est d'environ 362 mm/an. Durant la période 2005-2012, les précipitations annuelles moyennes ont fluctué autour de 347 mm et 377 mm respectivement dans la province de Safi et d'El Jadida.

TABLEAU 1: EVOLUTION ANNUELLE DE LA PLUVIOMETRIE (EN MM)

Niveau géographique	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2011-2012
Safi	445,2	209,7	258,7	502,8	432	233,5
El Jadida	386,1	281,3	332	542,9	465,8	252,7
Région	415,7	245,5	295,4	522,9	448,9	243,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

1-3- Découpage administratif

En vertu du nouveau découpage administratif, la région Doukala-Abda est constituée de quatre provinces : Safi, El Jadida, Sidi Bennour et Youssoufia. L'encadrement territorial de la région est assuré par une armature administrative se composant de dix communes urbaines et soixante-dix-huit communes rurales, regroupées au sein de dix cercles.

TABLEAU 2: ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA REGION DOUKALA-ABDA

Niveau géographique	Cercles	Communes		
		Urbaines	Rurales	Total
Safi	3	3	22	25
El Jadida	3	3	24	27
Sidi Bennour	2	2	23	25
Youssoufia	2	2	9	11
Région	10	10	78	88

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

2- POPULATION ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

2-1- Accroissement démographique et répartition spatiale de la population

Selon les projections démographiques du C.E.R.E.D, la population de la région Doukala-Abda a atteint en 2013, un effectif de 2 103 000 habitants, contre 2 090 000 habitants en 2012, soit un taux

de l'accroissement de 0.6% entre 2011 et 2012. Durant la même période, l'accroissement de la population urbaine s'est effectué à un rythme plus rapide comparativement à celle rurale (respectivement des taux de 1.4% et 0.2%).

La région est à prédominance rurale. La population urbaine représente en 2013, 39% de l'ensemble de la population de la région.

TABLEAU 3: POPULATION DE LA REGION PAR MILIEU DE RESIDENCE EN MILLIERS

Milieu	2012	2013	T.A(%)
Urbain	803	814	1,4
Rural	1287	1 289	0,2
Région	2090	2 103	0,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

T.A. : Taux d'accroissement

La répartition de la population par province montre qu'elle est marquée par une prédominance de El Jadida et de Safi puisque ces deux provinces abritent 66% de la population totale de la région, soit respectivement 35% et 31% contre 22% à Sidi Bennour et 12% pour la province de Youssoufia.

TABLEAU 4: POPULATION DE LA REGION, EN 2013, SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LES PROVINCES (EN MILLIERS)

Province	Urbain	Rural	Total
Safi	362	301	663
El Jadida	270	466	736
Sidi Bennour	78	382	460
Youssoufia	104	140	244
Total	814	1 289	2 103

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

Le taux d'urbanisation présente toutefois des écarts selon les quatre provinces. La province de Safi affiche le taux d'urbanisation le plus élevé de la région, soit 54.6%, suivie de Youssoufia avec 42.6% et El Jadida avec 36.7%, tandis ce que Sidi Bennour ne dépasse pas 17%, fait expliqué par la dominance du caractère rural dans cette province.

2-2- Rapport de masculinité

Cet indicateur mesure l'équilibre numérique entre les deux sexes. Le rapport de masculinité est le nombre d'hommes pour cent femmes.

Pour l'ensemble de la région et entre les deux derniers recensements, ce rapport a enregistré une légère diminution en passant de 101 en 1994 à 100.6 en 2004. Ce léger déficit du sexe féminin résulte du milieu rural, puisqu'il y avait 103.6 hommes pour 100 femmes en 1994 et 103.2 hommes pour 100 femmes en 2004. Alors qu'en milieu urbain, on remarque un déficit du sexe masculin par rapport au féminin. En effet, le rapport de masculinité n'est que de 96.3 en 1994 et 96.1 en 2004.

Ce rapport varie selon les catégories d'âge. On note une prédominance du sexe masculin aux âges inférieurs à 15 ans (105.1 en 1994 et 104 en 2004), mais ce rapport commence à s'atténuer au fur et à mesure qu'on avance dans l'âge du fait de la surmortalité masculine qui s'accroît aux âges élevés. En effet, pour la tranche d'âges 15-59 ans, ce rapport est de 99.1 en 1994 et 100.5 en 2004. Concernant la catégorie d'âge de 60 ans et plus, le rapport de masculinité a atteint 94.4 en 1994 et 88.6 en 2004.

TABLEAU N°5: RAPPORT DE MASCULINITE SELON LES GRANDS GROUPES D'AGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE

Grands groupes d'âge	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Moins de 15 ans	103.3	106	105.1	102.1	104.9	104
15-59 ans	93.4	102.8	99.1	95.6	103.8	100.5
60ans et plus	87.2	97.5	94.4	79.5	93.1	88.6
Total	96.3	103.6	101	96.1	103.2	100.6

Sources : RGPH 1994 et 2004

2-3- L'état matrimonial de la population

L'examen de la structure de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial en 2004 fait ressortir la prédominance des personnes mariées qui représentent 53.9% de la population âgée de 15 ans et plus. Elles sont suivies des célibataires avec une proportion de 37.9%, les veufs 6.3% et les divorcés 1.9%.

TABLEAU N°6: REPARTITION DE LA POPULATION AGE DE 15 ANS ET PLUS, SELON LE SEXE ET L'ETAT MATRIMONIAL (%)

Etat matrimonial	Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs
Région				
Masculin	44.8	53.4	0.7	1.1
Féminin	31.1	54.4	3.0	11.6
Ensemble	37.9	53.9	1.9	6.3
Milieu urbain				
Masculin	46.5	51.6	1.0	0.9
Féminin	33.9	50.1	4.6	11.4
Ensemble	40.0	50.8	2.9	6.3
Milieu rural				
Masculin	43.8	54.4	0.6	1.2
Féminin	29.2	57.2	2.0	11.6
Ensemble	36.6	55.8	1.3	6.4

Source : RGPH2004

Le célibat affecte davantage le sexe masculin. En effet, 44.8% de la population masculine âgée de 15 ans et plus est célibataire, alors que cette proportion est de 31.1% parmi la population féminine de la même catégorie. Ceci résulte d'un mariage plus tardif chez les hommes. D'autre part, la population urbaine est plus touchée par ce phénomène, en raison des changements socio-économiques qui affectent la ville plus que la campagne à savoir la scolarisation et l'emploi entre autres.

Concernant le veuvage, il est plus important chez les femmes avec un taux de 11.6% contre 1.1% chez les hommes, en raison essentiellement de l'écart d'âge au mariage entre les hommes et les femmes et la facilité pour l'homme de conclure un remariage après un veuvage ou un divorce contrairement à la femme. Au niveau des deux milieux de résidence, on retrouve également la même situation. Aussi enregistre-t-on 11.6% dans les campagnes contre 11.4% de veuves dans les villes. Par ailleurs, la part des veufs a atteint respectivement 1.2% et 0.9%.

Quant au divorce ce phénomène touche beaucoup plus la population féminine (3%) que celle masculine (0.7%). Cet écart peut être expliqué par la possibilité du remariage des hommes. En comparant les deux milieux de résidence, on constate que le pourcentage des femmes divorcées est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural soit respectivement 4.6% et 2% en raison du fait que le

divorce constitue pour la femme citadine un moyen d'indépendance, par contre en milieu rural, ce phénomène se freine par le système de solidarité sociale et la facilité du remariage des femmes divorcées.

Concernant l'âge moyen au premier mariage, le tableau suivant montre qu'en 2004, le mariage est tardif chez les hommes (30.6 ans) par rapport aux femmes (25.4 ans) quelque soit le milieu de résidence, c'est-à-dire avec un écart de 5.2 ans. Cet écart ne révèle pas de disparités significatives entre les milieux de résidence, soit 5.3 ans en milieu rural et 5.5 ans en milieu urbain.

Par ailleurs, le mariage est plus précoce dans les campagnes que dans les villes à la fois pour les hommes que pour les femmes, soit un âge moyen au premier mariage de 32.1 ans en milieu urbain contre 29.7 ans en milieu rural pour le sexe masculin, et 26.6 ans pour les femmes citadines contre 24.4 ans pour leurs homologues rurales en 2004. L'interprétation de ce phénomène réside dans la simplicité de la vie, la baisse du niveau de vie dans les campagnes, et les charges accompagnant le mariage dans les villes.

TABLEAU N°7: AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE DE LA POPULATION AGE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE EN 1994 ET 2004

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	30.7	29.2	29.7	32.1	29.7	30.6
Féminin	25.7	23.4	24.2	26.6	24.4	25.4
Total	28.1	26.4	26.9	29.3	27.0	28.0

Sources : RGPH 1994 et 2004

L'évolution de l'âge moyen au premier mariage entre 1994 et 2004 révèle un changement au niveau du comportement vis à vis du mariage qui se traduit par le retard à vivre cet événement, ce qui pouvait augurer de l'accès de plus en plus à la scolarisation et à l'emploi et surtout pour les femmes. En effet, cet indicateur est passé respectivement de 26.9 ans à 28 ans pour l'ensemble de la région, de 28.1 ans à 29.3 ans en milieu urbain et de 26.4 ans à 27 ans en milieu rural.

3- HABITAT

3-1- Type de logement

En milieu urbain, 72.6% des ménages habitent dans un logement de type maison marocaine moderne suivi par la maison marocaine traditionnelle, avec 8.7 %. Les ménages résidant dans les maisons sommaires ou les bidonvilles représentent 4.7% du total des ménages, donc des efforts restent à déployer pour lutter contre ce type d'habitat.

TABLEAU N°8: REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE LOGEMENT OCCUPE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	4.5	0.2	0.2
Appartement	4.1	-	1.7
Maison marocaine traditionnelle	8.7	3.0	5.4
Maison marocaine moderne	72.6	3.8	32.3
Maison sommaire ou Bidonville	4.7	1.8	3.0
Habitation de type rural	2.0	89.3	53.1
Autres	3.4	1.8	2.5
Total	100	100	100

Source : RGPH2004

En milieu rural, environ 89.3% des ménages occupent une habitation de type rural, les ménages habitant une maison sommaire représentent 1.8 % des ménages ruraux.

3-2- Statut d'occupation

En milieu rural, 95.6% des ménages de la région Doukala-Abda sont des propriétaires de leurs logements (91.3%) ou logés gratuitement (4.3%).

TABLEAU N°9: REPARTITION DES MENAGES SELON LE MILIEU ET LE STATUT D'OCCUPATION DE LEUR LOGEMENT (%)

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	54.5	91.3	76.0
Accédant à la propriété	2.7	0.8	1.6
Locataire	27.6	0.8	11.9
Logement de fonction	2.3	0.5	1.3
Logé gratuitement	6.0	4.3	5.0
Autres	5.7	0.5	2.6
Non déclaré	1.2	1.8	1.6
Total	100	100	100

Source : RGPH2004

En milieu urbain, le statut de propriétaire est prédominant, soit 54.5%. Les ménages locataires occupent la deuxième position avec 27.6%. Ces deux proportions ont été en 1994 respectivement de 46.1% et 36.8%, ce qui explique que les ménages accèdent de plus en plus à la propriété en raison des efforts déployés en matière de facilités des crédits à la construction et qui ont permis à un grand nombre de ménages d'être propriétaires de leurs logements. Les logés gratuitement, quant à eux, représentent (6%).

3-3- Caractéristiques et éléments d'équipement des logements

3-3-1- Ancienneté des logements

La répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement indique que près de quatre ménages urbains sur dix occupent des logements ayant un âge de 20 ans à 50 ans. Par contre, les ménages possédant un nouveau logement (âge moins de 10 ans) ou un ancien logement (âge plus de 50 ans) représentent respectivement 17 % et 16.9 %.

TABLEAU N°10: REPARTITION DES MENAGES URBAINS SELON L'ANCIENNETE DU LOGEMENT

Age du logement	Pourcentage
Moins de 10 ans	17
De 10 à moins 20 ans	24.6
De 20 à moins 50 ans	41.5
Plus de 50ans	16.9
Total	100

Source : RGPH 2004

3-3-2- Occupation des logements

En 2004, au niveau urbain, les ménages se concentrent autour des logements composés de trois pièces (31%). En outre, les ménages occupant un logement de deux pièces viennent en seconde position soit 27.5%. Les ménages occupant une seule pièce constituent 11.7%.

TABLEAU N°11: REPARTITION DES MENAGES SELON LE NOMBRE DE PIECES HABITEES ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	11.7	11.8	11.8
2 pièces	27.5	29.0	28.4
3 pièces	31.0	28.6	29.6
4 pièces	14.1	17.3	16.0
5 pièces	6.2	7.0	6.7
6 pièces	4.6	2.9	3.6
7 pièces	1.6	1.1	1.3
8 pièces	1.9	1.2	1.5
Non déclaré	1.4	1.1	1.2
Total	100	100	100

Source : RGPH 2004

En milieu rural, la majorité des ménages occupent des logements composés de deux pièces (29%), suivis par ceux logés dans trois pièces (28.6%), puis quatre pièces (17.3%), ensuite viennent les ménages occupant une seule pièce (11.8%).

Il est à noter qu'au niveau de l'ensemble de la région, il y a une forte concentration des ménages au niveau des logements de 2 à 4 pièces (soit 72.6% en milieu urbain et 74.9% en milieu rural).

Concernant le taux d'occupation des logements qui exprime le nombre de personnes par pièce, on note que sur 10 pièces d'habitation, on dénombre en moyenne 16 personnes en milieu urbain, 21 personnes en milieu rural et 19 personnes tous milieux confondus contre 21 personnes en 1994 quel que soit le milieu de résidence. Il en ressort que de plus en plus le nombre d'individus par ménage et par pièce est en diminution.

TABLEAU N°12: TAUX D'OCCUPATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

Niveau géographique	Taux d'occupation
Urbain	1.6
Rural	2.1
Région	1.9

Source : RGP2004

3-3-3- Equipements des logements

Parmi les éléments d'équipement du logement, il y a lieu de citer principalement la cuisine, le W.C, le bain et le raccordement aux réseaux de l'électricité et de l'eau potable.

Il se dégage du tableau ci-dessous qu'en 2004, la proportion des ménages disposant d'une cuisine et d'un W.C est assez élevée quelque soit le milieu de résidence. En revanche, très peu de ménages dispose d'un bain moderne ou douche (16.7%) et particulièrement dans les campagnes (2.2%).

TABLEAU N°13: MENAGES SELON LES EQUIPEMENTS DE BASE DU LOGEMENT (EN %)

Elément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	86.7	83.1	84.6
W.C	96.9	66.3	79.0
Bain moderne ou douche	37.0	2.2	16.7
Bain local	3.7	49	30.2
Eau courante	82.2	3.3	36.0
Electricité	87.4	31.5	54.7

Source : RGP2004

Pour ce qui est du bain local, la région enregistre un taux supérieur des ménages disposant de ce dernier en milieu rural (49%) par rapport au milieu urbain (3.7%). Il est à noter qu'il y a une amélioration sensible au niveau de tous les équipements entre 1994 et 2004.

S'agissant de la disponibilité de l'électricité et de l'eau potable, elle se situe respectivement à 87.4% et 82.2% en milieu urbain mais reste faible en milieu rural, 3.3% pour l'eau courante et 31.5% pour l'électricité contre respectivement 1.5% et 3.2% en 1994. Il se dégage que, les efforts en matière d'électrification rurale dans la région Doukala-Abda sont non négligeables au cours de la dernière décennie.

3-4- Construction

Le secteur du Bâtiment et travaux publics (BTP) revêt une grande importance dans l'économie régionale de par ses effets induits sur les autres branches d'activité d'une part et sur la dynamique de l'emploi d'autre part.

Le mouvement des constructions peut être appréhendé à travers les autorisations de construire délivrées par les communes urbaines dans la région. Les statistiques relatives au milieu rural ne sont pas collectées.

En 2013, les dix communes urbaines, que compte la région, ont délivré 3 099 autorisations de construire, soit 5.7% de l'ensemble national.

La production projetée par ces autorisations s'élève à 7 906 logements constitués de 23 925 pièces. La surface totale des planchers s'élève quant à elle à 935 062 m² soit 5,4% du total national.

Tableau 14: Autorisations de construire délivrées dans les communes urbaines selon la catégorie de construction

Surface en m²

Valeur en milliers de DH

Année 2013

catégorie de construction	Nombre de pièces	Nombre de logements	Valeur prévue	Surface bâtie	Surface des planchers	Nombre autorisations
Immeubles	9 372	3 338	427 163	70 707	271 982	480
Villas	2 162	602	245 589	34 267	123 621	291
Habitations type marocain	12 391	3 966	578 398	144 445	413 388	1 778
Bâtiments com. et industriels			187 501	104 636	116 318	529
Bâtiments administratifs			9495	4302	6269	5
Autres			6 417	2 383	3 484	16
Doukala-Abda	23 925	7 906	1 454 563	360 740	935 062	3 099
Nation	377 031	119 254	26 475 720	6 120 398	17 438 568	54 502
R/N (%)	6,3	6,6	5,5	5,9	5,4	5,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

CHAPITRE 2 : SCTEURS SOCIAUX

1- ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

1-1- Alphabétisation

L'étude de l'analphabétisme permet d'avoir une idée sur la qualité des ressources humaines et le niveau socio-économique et culturel de la région.

En 2004, le taux d'analphabétisme a été de 52.6%, soit plus de la moitié de la population de la région âgée de 10 ans et plus sont des analphabètes. Ce taux est plus élevé que celui marqué dans l'ensemble du Maroc (43%). Par ailleurs, il cache des disparités entre les milieux de résidence et les sexes. L'analphabétisme est plus accentué dans le monde rural, 66.2% de la population rurale âgée de 10 ans et plus sont analphabètes contre 29.8% dans le milieu urbain. Les femmes rurales présentent un taux d'analphabétisme élevé (79.5%) comparativement à celles résidentes en milieu urbain 39.5%.

TABLEAU 14: TAUX D'ANALPHABETISME DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)

Sexe	Rural	Urbain	Ensemble
Masculin	53.3	19.4	41.0
Féminin	79.5	39.5	64.2
Ensemble	66.2	29.8	52.6

Source : RGPH2004

Notons que les femmes sont les plus touchées par l'analphabétisme que les hommes quelque soit le milieu de résidence.

Quelque soit le groupe d'âge, le taux d'analphabétisme est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Cet indicateur a atteint son minimum pour les jeunes âgés de 10 ans à 14 ans et de 15 ans à 24 ans (respectivement 21.8% et 41.2%). En revanche, la tranche d'âge 50 ans et plus présente le taux d'analphabétisme le plus élevé aussi bien pour le sexe féminin que pour le sexe masculin (93.2% pour le premier et 69% pour le deuxième). Ceci est la conséquence de la faiblesse de l'infrastructure scolaire, les mauvaises conditions culturelles surtout après l'indépendance, et la discrimination qui a été à l'époque entre les deux sexes dans tous les domaines (la femme a un rôle reproductif et familial).

TABLEAU 15: TAUX D'ANALPHABETISME SELON LES GRANDS GROUPES D'AGES ET LE SEXE (EN %)

Groupe d'âges	Féminin	Masculin	Ensemble
10-14 ans	28.3	15.7	21.8
15-24 ans	52.9	29.6	41.2
25-34 ans	63.7	36.9	50.3
35-49ans	76.3	51.8	64.0
50 ans et plus	93.2	69.0	81.3
Ensemble	64.2	41.0	52.6

Source : RGPH2004

A l'échelle interprovinciale, le taux d'analphabétisme connaît de fortes disparités. En effet, il est de 55.2% dans la province de El Jadida, contre 49.4% au niveau de la province de Safi.

1-2- Scolarisation

La scolarisation s'affirme, de plus en plus, comme l'un des moyens incontournables du développement économique et social. Le taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans est obtenu en rapportant les enfants scolarisés âgés de 7 à 12 ans à l'effectif de ce groupe d'âge.

Le calcul du taux de scolarisation montre qu'au niveau de la région de Doukala- Abda 71.5% des enfants âgés de 7-12 ans sont scolarisés au moment du recensement. La population urbaine (90.9%) est largement mieux scolarisée que celle rurale (62.5%).

TABLEAU N°16: TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE 7 A 12 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	91.0	68.8	75.8
Féminin	90.8	55.8	67.1
Ensemble	90.9	62.5	71.50

Source : RGPH2004

Les taux de scolarisation varient largement par sexe. L'écart entre sexes paraît plus accentué en milieu rural qu'en milieu urbain. Cet écart a atteint pour l'ensemble de la région 8.7 points, 13 points en milieu rural et 0.2 points en milieu urbain.

2- ENSEIGNEMENT

Il n'échappe à personne l'importance et le rôle de l'enseignement dans le processus de développement économique et social d'un pays. Conscients de ce rôle, les pouvoirs publics ne cessent de lui accorder une place de choix et la priorité dans la politique de développement.

2-1- Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue une étape essentielle pour la préparation des enfants âgés de 4 à 6 ans à l'enseignement fondamental. Il est dispensé dans deux types d'établissements :

- Les écoles coraniques (Msid) qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue, elles dispensent un enseignement de type traditionnel rénové ;
- Les maternelles et jardins d'enfants dont l'encadrement et l'équipement permettent d'assurer une formation basée sur les méthodes modernes d'enseignement.

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, l'effectif des enfants fréquentant le préscolaire dans la région de Doukala-Abda est évalué à 35 863, soit 5% de l'ensemble des enfants pré-scolarisés de la nation. Cet effectif est réparti à raison de 67% pour l'enseignement coranique soit une prédominance écrasante de ce type de scolarisation contre 33% pour l'enseignement préscolaire moderne.

2-1-1- Enseignement préscolaire coranique

Les écoles coraniques accueillent un effectif d'enfants de 23 911 dont les filles représentent 30% au titre de l'année 2013-2014, encadrés par un effectif de 2 131 éducateurs.

Tableau 17: Elèves et éducateurs de l'enseignement préscolaire coranique au titre de l'année scolaire 2013-2014

Niveau géographique	Elèves		Educateurs
	Total	Filles	
Safi	12226	5323	664
El Jadida	4518	514	550
Sidi Bennour	5591	679	839
Yousseoufia	1576	696	78
Région	23911	7212	2131
Nation	488250	202463	25938

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

2-1-2- Enseignement préscolaire moderne

L'effectif des élèves ayant fréquenté les établissements de l'enseignement préscolaire moderne dans la région est évalué à 11 952 au cours de l'année scolaire 2013-2014, soit 5% de l'ensemble des enfants préscolarisés à l'échelle nationale.

Tableau 18: Elèves et éducateurs de l'enseignement préscolaire moderne public au titre de l'année scolaire 2013-2014

Niveau géographique	Elèves		Educateurs
	Total	Filles	
Safi	4 897	2 282	277
El Jadida	4 732	2 253	374
Sidi Bennour	1 721	853	67
Yousseoufia	602	297	31
Région	11 952	5 685	749
Nation	254 158	121 801	13 886

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

L'effectif des filles préscolarisées est de 5 685, réparti selon les provinces de la région comme suit : Safi (40%), El Jadida (40 %), Sidi Bennour (15%) et Yousseoufia (5%).

2-2- Enseignement primaire et secondaire collégial

2-2-1- Enseignement primaire public

L'effectif des élèves de l'enseignement primaire public au titre de l'année scolaire 2013-2014 s'élève à 256 529. Ce type d'enseignement touche inégalement les deux milieux. L'effectif des élèves du milieu urbain représente 22% du total des élèves contre 78% en milieu rural.

Notons aussi que cette scolarisation est accompagnée par des inégalités entre les deux sexes, l'effectif des élèves de sexe féminin représente 47% du total des élèves de la région, dont seulement 23% enregistré en milieu urbain.

Tableau 19: Répartition des élèves de l'enseignement primaire public au titre de l'année scolaire 2013-2014 par milieu et par sexe

Niveau géographique	Milieu urbain		Milieu rural		Ensemble	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Safi	25 909	12 264	50 463	23 581	76 372	35 845
El Jadida	16 663	8 078	71 522	33 249	88 185	41 327
Sidi Bennour	6 518	3 143	54 291	25 409	60 809	28 552
Youssoufia	8 111	3 907	23 052	10 650	31 163	14 557
Région	57 201	27 392	199 328	92 889	256 529	120 281

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

En matière d'infrastructures, pour l'année scolaire 2013-2014, la région est dotée de 427 établissements au profit de l'enseignement primaire public, dont 76% en milieu rural, et 985 unités satellites implantées en quasi-totalité à la campagne (99.8 %).

La répartition interprovinciale de ces établissements révèle une légère prédominance de la province d'El Jadida. En effet, elle regroupe 33% des établissements, 30% des unités satellites.

Tableau 20: Infrastructures scolaires de l'enseignement primaire public pour l'année scolaire 2013-2014

Niveau géographique	Etablissements			
	Ensemble		Rural	
	Total	Satellites	Total	Satellites
Safi	134	282	91	281
El Jadida	142	292	110	292
Sidi Bennour	93	261	82	261
Youssoufia	58	150	43	149
Région	427	985	326	983

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

Concernant l'encadrement pédagogique, il est assuré par 8 987 instituteurs dont 52% sont des femmes.

Le personnel enseignant exerçant en milieu rural s'élève à 7 153 dont 47% sont des femmes ; 80% de l'effectif total des instituteurs de la région sont affectés dans le rural.

Tableau 21: Personnel enseignant, au titre de l'année scolaire 2013-2014, selon le sexe et le milieu de résidence

Niveau géographique	Ensemble		Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Safi	2 740	1 485	1 872	826
El Jadida	2 932	1 598	2 449	1 203
Sidi Bennour	2 183	961	1 984	817
Youssoufia	1 132	643	848	491
Région	8 987	4 687	7 153	3 337

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

2-2-2- Enseignement secondaire collégial public

L'enseignement secondaire collégial, d'une durée de 3 ans, reçoit les élèves qui ont terminé l'enseignement primaire. La tranche d'âges concernée est celle de 12 à 14 ans.

Au titre de l'année scolaire 2013-2014, il a accueilli au niveau de la région, un effectif de 89 017 élèves dont 38 195 filles. Ces effectifs paraissent réduits par rapport à ceux de l'enseignement primaire.

Contrairement au primaire, les effectifs du collégial en milieu urbain sont plus élevés (54% du total des élèves au collégial de la région).

La répartition interprovinciale des effectifs d'élèves **ruraux** montre un contraste entre les provinces constituant la région. En effet, la province de El Jadida occupe la première position avec 40%, suivie de celle de Sidi Bennour (30%), viennent ensuite les deux provinces Safi et Youssoufia avec respectivement 22% et 8% des élèves ruraux. En milieu urbain, la première position revient à la province de Safi, suivie de la province de El Jadida avec respectivement 39% et 31%.

Toutefois, en milieu rural les filles semblent être moins représentées dans ce cycle d'enseignement avec un taux global de 43% au niveau de l'enseignement secondaire collégial public dans la région de Doukala-Abda.

Tableau 22: Elèves fréquentant l'enseignement secondaire collégial public, au titre de l'année scolaire 2013-2014, selon le sexe et le milieu de résidence

Niveau géographique	Urbain		Rural		Ensemble	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Safi	18 971	9 098	9 295	3 109	28 266	12 207
El Jadida	14 950	7 069	16 271	6 451	31 221	13 520
Sidi Bennour	7 883	3 456	12 007	4 986	19 890	8 442
Youssoufia	6 478	2 998	3 162	1 028	9 640	4 026
Région	48 282	22 621	40 735	15 574	89 017	38 195

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

En termes d'infrastructures scolaires, le nombre d'établissements de la région s'élève à 97 collèges dont 53 en milieu rural.

Tableau 23: Infrastructures scolaires de l'enseignement secondaire collégial public pour l'année scolaire 2013-2014

Niveau géographique	Etablissements	
	Ensemble	Rural
Safi	34	17
El Jadida	32	17
Sidi Bennour	18	13
Youssoufia	13	6
Région	97	53

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

S'agissant de l'encadrement pour l'enseignement secondaire collégial public au niveau de la région, le personnel enseignant est estimé à 3 303 professeurs dont 1 473 femmes.

Si le milieu rural englobe 80% du corps enseignant de l'enseignement primaire public, seulement 43% des enseignants du collégial y exercent.

Tableau 24: Personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial public, au titre de l'année scolaire 2013-2014, selon le sexe et le milieu de résidence

Niveau géographique	Ensemble		Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Safi	1 118	569	352	136
El Jadida	1 131	500	534	255
Sidi Bennour	655	259	389	152
Yousseoufia	399	145	142	55
Région	3 303	1 473	1 417	598

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

2-2-3- Enseignement primaire et collégial privé

L'effectif global des élèves de l'enseignement primaire privé, au titre de l'année scolaire 2013-2014, est de 29 929 dont 14 276 sont des filles. L'analyse des données par province révèle une prédominance marquée au niveau de la province de El Jadida (47%).

Tableau 25: Elèves de l'enseignement primaire privé, au titre de l'année scolaire 2013-2014, selon le sexe et la province

Niveau géographique	Total	Féminin
Safi	10 919	5 179
El Jadida	13 962	6 661
Sidi Bennour	2 843	1 357
Yousseoufia	2 205	1 079
Région	29 929	14 276

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

Contrairement au primaire, l'enseignement collégial privé n'accueille que 6 229 élèves dont 2 993 sont de sexe féminin.

Ce secteur reste relativement plus développé dans la province de El Jadida qui abrite 56% des collégiens de la région.

Tableau 26: Elèves de l'enseignement secondaire collégial privé, au titre de l'année scolaire 2013-2014, selon le sexe et la province

Niveau géographique	Total	Féminin
Safi	2 124	986
El Jadida	3 464	1 708
Sidi Bennour	299	139
Yousseoufia	342	160
Région	6 229	2 993

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

2-3- Enseignement secondaire qualifiant

2-3-1- Enseignement secondaire qualifiant public

La durée des études dans ce cycle est de 3 ans. Il accueille les élèves admis au terme de la troisième année de l'enseignement secondaire collégial orientés à poursuivre leurs études dans une section d'enseignement général ou technique.

Au titre de l'année 2013-2014, l'effectif total des élèves du secondaire qualifiant public est de 48 562 dont 23 425 filles.

La répartition des élèves de la région par milieu montre que l'effectif des élèves dans le milieu rural s'élève à 9 631, dont 57% résident dans la province de El Jadida et 28% à Sidi Bennour. Par contre, le milieu urbain abrite 80% du total des élèves de la région.

Par province, on constate que l'effectif des élèves le plus élevé est enregistré à El Jadida avec 37%, suivi de Safi 35% contre 18% à Sidi Bennour et 10% au niveau de la province de Youssoufia.

Tableau 27: Elèves de l'enseignement secondaire qualifiant, au titre de l'année scolaire 2013-2014, selon le sexe, la province et le milieu de résidence

Niveau géographique	Urbain		Rural		Ensemble	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Safi	15 940	8 050	1 241	483	17 181	8 533
El Jadida	12 378	6 196	5 464	2 474	17 842	8 670
Sidi Bennour	6 088	2 706	2 695	1 215	8 783	3 921
Youssoufia	4 525	2 184	231	117	4 756	2 301
Région	38 931	19 136	9 631	4 289	48 562	23 425

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

Concernant l'infrastructure scolaire, la région dispose de 48 lycées.

S'agissant de l'encadrement, il est assuré par 2 422 enseignants, soit 5% du corps enseignant de ce cycle exerçant à l'échelle de la nation. Le sexe féminin dans le corps enseignant de la région est estimé à 36% ce qui avoisine le taux au niveau national (34%).

Par province, la province de El Jadida détient l'effectif des enseignants du sexe féminin le plus élevé soit 40% du total des enseignantes au niveau de la région.

Tableau 28: Personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant public, au titre de l'année scolaire 2013-2014, selon le sexe et le milieu de résidence

Niveau géographique	Enseignants				Lycées	
	Ensemble		Rural		Ensemble	Rural
	Total	Féminin	Total	Féminin		
Safi	863	266	79	32	17	3
El Jadida	879	354	262	124	16	5
Sidi Bennour	406	145	140	56	9	4
Youssoufia	274	115	23	14	6	1
Région	2 422	880	504	226	48	13

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

2-3-2- Enseignement secondaire qualifiant privé

L'enseignement secondaire qualifiant privé reste encore peu développé dans la région. L'effectif total des élèves inscrits dans ce secteur est de 3 307, soit 4% du total de la nation. Toutefois, on note une dominance en faveur de la province de El Jadida avec un taux de 79%, suivie de la province de Safi avec 19%, contre 2% à Sidi Bennour. Les filles représentent 47% du total de la région.

Tableau 29: Elèves de l'enseignement secondaire qualifiant privé, au titre de l'année scolaire 2013-2014, selon le sexe et la province

Niveau géographique	Total	Féminin
Safi	621	332
El Jadida	2 621	1 188
Sidi Bennour	65	36
Yousseoufia	-	-
Région	3 307	1 556

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

2-4- Enseignement supérieur

2-4-1- Enseignement supérieur public

La région dispose des établissements de l'enseignement supérieur public suivants :

- Trois facultés et deux écoles rattachées à l'Université Chouaib Doukkali à El Jadida, il s'agit de :
 - La Faculté des Lettres et Sciences Humaines ;
 - La Faculté des Sciences ;
 - L'École Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida;
 - La Faculté polydisciplinaire d'El Jadida ;
 - L'École Nationale du Commerce et de Gestion.
- Trois établissements rattachés à l'Université Cadi Ayad à Marrakech, et qui sont comme suit :
 - La Faculté polydisciplinaire de Safi ;
 - L'École Nationale des Sciences Appliquées de Safi ;
 - L'École Supérieure de Technologie à Safi.

L'effectif des étudiants fréquentant le 1er, le 2ème et le 3ème Cycle de l'Université Chouaib Doukkali est de 12 655, par contre l'effectif des étudiants de la province de Safi est de 8 207.

Par établissement, le tableau suivant révèle que l'effectif des étudiants le plus élevé est celui enregistré au niveau de la Faculté des Sciences d'El Jadida avec 6 042 étudiants, suivi par celui de la Faculté polydisciplinaire de Safi avec 6 989 étudiants et ensuite la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'El Jadida avec 4 449 étudiants.

Tableau 30: Etudiants du 1er et 2ème cycle de l'enseignement supérieur public, au titre de l'année scolaire 2012-2013

Etablissements	Etudiants
Université Chouaïb Doukali - El Jadida	12 655
Faculté des Lettres et Sciences Humaines	4 449
Faculté des Sciences	6 042
Ecole Nationale des Sciences Appliquées	266
Faculté polydisciplinaire - El Jadida	1 370
E. N.C.G El Jadida	528
Université Cadi Ayad - Marrakech	8 207
Ecole Supérieure de Technologie Safi	517
Ecole Nationale des Sciences Appliquées Safi	701
Faculté polydisciplinaire - Safi	6 989

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

En matière d'infrastructures d'accueil des étudiants, l'Université Chouaïb Doukkali dispose d'une cité qui abrite 1347 étudiants (soit 4% de l'ensemble des résidents aux cités universitaires du Royaume) et dont 68% des filles. La part revenant aux résidents étrangers est de 3.5% du total national.

2-4-2- Enseignement supérieur privé

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur privé, l'effectif des étudiants de ce type d'enseignement au titre de l'année universitaire 2012-2013 est de 313 dont 56% sont de sexe féminin, les étrangers ne représentent que 4% de cet effectif.

Par province, on constate une légère dominance en faveur de la province d'El Jadida, soit 82% du total des étudiants de la région. Par ailleurs, la totalité des étudiants étrangers se trouve à la ville d'El Jadida.

Tableau 31: Etudiants et diplômés de l'enseignement supérieur privé, au titre de l'année scolaire 2012-2013, par ville

Niveau géographique	Total	Féminin	Nouveaux inscrits	Etrangers
Safi	57	38	7	-
El Jadida	256	137	56	12
Total	313	175	63	12

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

La région dispose de 6 établissements de l'enseignement supérieur privé dont 4 sont implantés à la ville d'El Jadida. Concernant l'encadrement, il est assuré par 112 enseignants soit 0.3% du corps enseignant de ce type d'enseignement à l'échelle nationale. Les vacataires sont assez représentés dans le corps enseignant de la région, ils représentent 85% du total du personnel enseignant.

Tableau 32: Personnel enseignant de l'enseignement supérieur privé, au titre de l'année scolaire 2012-2013, par ville

Niveau géographique	Personnel enseignant		
	Total	Permanents	Vacataires
Safi	35	2	33
El Jadida	77	15	62
Total	112	17	95

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

3- FORMATION

3-1- Formation pédagogique

La région de Doukala-Abda dispose de deux Centres de Formation des professeurs du primaire (C.F.P.P.) et de deux Centres Régionaux des métiers de l'éducation et de la formation (C.R.M.E.F).

3-1-1- Centres Régionaux des Métiers de l'Education et de la Formation

Les Centres Régionaux des métiers de l'éducation et de la formation de Safi et d'El Jadida ont accueilli au cours de l'année 2013-2014, un effectif total de 288 stagiaires. La part des stagiaires des CRMEF de la région représente 13% du total national.

Durant l'année universitaire 2012-2013, les stagiaires femmes, ont été au nombre de 54, soit 16% de leurs homologues à l'échelle nationale.

La répartition interprovinciale des professeurs stagiaires des centres de formation montre une prédominance au niveau de la ville de Safi avec 58%.

Tableau 33: Evolution de la formation des professeurs du secondaire collégial selon les centres de formation et le sexe

Année scolaire	Safi		El Jadida		Région	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
2011-2012	249	10	195	91	444	195
2012-2013	228	1	115	54	343	54
2013-2014	122	1	166	1	288	1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

3-1-2- Centres de Formation des Instituteurs

Le nombre d'instituteurs formés dans les deux centres de la région au titre de l'année 2012-2013, s'élève à 171, soit 6% de l'ensemble des stagiaires aux centres de formation à l'échelle nationale. Il est à noter que 47% de l'effectif des professeurs du primaire de la région sont de sexe féminin. Durant l'année universitaire 2012-2013, la province d'El Jadida a abrité 62% de l'ensemble des professeurs du primaire formés au niveau régional.

Tableau 34: Stagiaires des Centres de Formation des professeurs du primaire, au titre de l'année scolaire 2012-2013, selon la ville et le sexe

Niveau géographique	Stagiaires	Féminin
Safi	64	
El Jadida	107	81
Région	171	81

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

3-2- FORMATION PROFESSIONNELLE

La Formation Professionnelle permet d'une part la satisfaction des besoins des entreprises pour améliorer leurs performances et leur compétitivité, et d'autre part la qualification des populations et leur promotion sociale.

Selon les Délégations provinciales de la Formation Professionnelle, l'effort soutenu qui a été entrepris a permis la mise en place d'un réseau des établissements de formation professionnelle au niveau de la région. En 2011, la province de Safi abrite 55 établissements. Ces établissements

disposent d'une capacité d'accueil globale de 7330 places pédagogiques. Par ailleurs, les établissements de la province d'El Jadida disposent d'une capacité d'accueil de 5369 places pédagogiques.

Afin de répondre aux besoins de l'économie locale, l'appareil de formation a connu une diversification importante dans la région pour couvrir les différents modes et niveaux de formation et répondre aux besoins en main d'œuvre qualifiée des principales activités économiques. Les départements formateurs au niveau de cette région sont :

- L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) ;
- La Jeunesse et le Sport ;
- L'Agriculture ;
- L'Artisanat ;
- Le Tourisme ;
- La Justice ;
- L'Entraide Nationale ;
- La Pêche Maritime ;
- Le Secteur de la formation professionnelle privée.

On distingue deux types de Formation professionnelle : Formation professionnelle publique et Formation professionnelle privée.

3-2-1- Formation professionnelle publique

Au niveau de la région, l'effectif des stagiaires des différents centres de formation professionnelle du secteur public est de l'ordre de 13 110 stagiaires, ce qui représente 5% de l'ensemble des bénéficiaires à l'échelle nationale.

Selon les niveaux de formation, on note la prédominance du cycle de techniciens, avec un taux de 38%. Il est suivi par le cycle de qualification (28%), puis par la branche de technicien spécialisé (24%) et enfin par celle de la spécialisation (10%).

La structure interprovinciale révèle une certaine concentration des effectifs des stagiaires dans les deux grandes provinces de la région, Safi 45% et El Jadida 42 %.

Tableau 35: Effectifs des stagiaires de la formation professionnelle publique, au titre de l'année scolaire 2013-2014, par niveau et par province

Niveau géographique	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation	Total
Safi	1 847	1 994	1 649	456	5 946
El Jadida	1 266	2 713	1 103	454	5 536
Sidi Bennour	-	84	320	202	606
Yousseoufia	67	169	609	177	1 022
Région	3 180	4 960	3 681	1 289	13 110

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

En 2012-2013, la proportion de l'élément féminin a atteint 31% de l'ensemble des stagiaires de la région dont 48% revient à la province de Safi.

Pendant l'année scolaire 2012-2013, la répartition de cette proportion féminine selon les niveaux montre que le cycle des techniciennes absorbe le pourcentage le plus élevé (49%), suivi du cycle des techniciennes spécialisées (35%), puis de la branche qualification avec un taux de 16% et enfin celle de la spécialisation (0.275%).

Tableau 36: Effectifs des stagiaires féminines de la formation professionnelle publique, au titre de l'année scolaire 2012-2013, par niveau et par province

Niveau géographique	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation	Total
Safi	732	709	303	7	1751
El Jadida	530	929	206	2	1 667
Sidi Bennour		69	13	1	83
Youssoufia		76	58		134
Région	1 262	1 783	580	10	3 635

Source : Délégations Provinciales de la Formation Professionnelle

3-2-2- Formation professionnelle privée

Selon les Délégations Provinciales de la Formation Professionnelle, le nombre des établissements de formation professionnelle privés dans la région en 2012 est de 60, soit (26 à Safi ; 3 à Youssoufia ; 25 à El Jadida et 6 à Sidi Bennour). La répartition des stagiaires de la formation professionnelle privée dans la région par niveau montre que le cycle des techniciens est le plus représenté (1 029), suivi du cycle des techniciens spécialisés, soit 662 stagiaires.

Tableau 37: Effectifs des stagiaires de la formation professionnelle privée, au titre de l'année scolaire 2012-2013, par niveau et par province

Niveau géographique	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation	Total
Région	662	1 029	351	336	2 378

Annuaire Statistique 2014

4- ACTIVITE ET EMPLOI

4-1- Concepts et définitions

La principale source des données sur l'activité, l'emploi et le chômage est l'Enquête Nationale sur l'Emploi qui constitue une source importante de données, aussi bien pour les études économiques et sociales que pour les travaux de planification.

Les principaux concepts et définitions utilisés sont conformes aux recommandations du Bureau International du Travail (BIT), ils sont présentés ci-après :

Population active : Elle est constituée de toutes les personnes des deux sexes qui constituent la main d'œuvre disponible pour la production des biens et services. Elle comprend, d'une part, les personnes actives occupées, et d'autre part, les personnes actives en chômage.

Actifs occupés : La population active occupée comprend toutes les personnes âgées de 7 ans et plus participant à la production de biens et services, ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence spécifiée et toutes les personnes ayant un emploi, mais absentes de leur travail pour un empêchement temporaire. Il s'agit d'un concept large qui englobe tous les types

d'emplois, y compris le travail occasionnel, le travail à temps partiel et toutes les formes d'emplois irréguliers.

Chômeurs : La population active en chômage est constituée des personnes âgées de 15 ans et plus, qui n'ont pas une activité professionnelle et qui sont à la recherche d'un emploi.

Population inactive : Est considérée inactive toute personne qui n'est ni active occupée, ni en chômage. La population inactive comprend les élèves, les étudiants, les femmes au foyer, les retraités, les rentiers, les infirmes ou malades, les personnes âgées et les autres inactifs.

Taux d'activité : Le taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus se calcule comme suit : $[(\text{Population active âgée de 15 ans et plus}) / (\text{Population totale âgée de 15 ans et plus})] * 100$.

Taux de chômage : Ce taux renseigne sur le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché de travail. Il exprime la part de la population dépourvue d'un emploi, qui le cherche activement ou passivement, parmi la population active âgée de 15 ans et plus.

4-2- Population active

En 2013, La région Doukala-Abda comptait 906 138 personnes actives. La population active est à majorité rurale (66%) contre 34% en milieu urbain.

Tableau 38: Population de la région, en 2013, selon le type d'activité et le milieu de résidence

Type d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
Population active	306 884	599 254	906 138
Actifs occupés	240 573	583 901	824 474
Chômeurs	66 311	15 353	81 664
Ensemble des inactifs	348 206	286 433	634 639
Total	655 090	885 687	1 540 777

Source : Direction de la Statistique

En 2013, Le taux d'activité, qui s'élève à 58,8 % pour l'ensemble de la population de la région, cache une grande disparité entre les deux sexes. En effet, si le taux d'activité masculin est de 78,6%, ce taux n'atteint que 38,1% pour le sexe féminin.

Les mêmes disparités existent aussi entre le milieu urbain, qui marque un taux d'activité de 46,8%, et le milieu rural qui a un taux, nettement, plus supérieur avec 67,7%. Cependant, le pourcentage des femmes actives en milieu urbain est de 25,1% contre 48,3% en milieu rural.

Tableau 39: Taux d'activité, en 2013, selon le sexe et le milieu de résidence

	Masculin	Féminin	Total
Urbain	69,0	25,1	46,8
Rural	85,4	48,3	67,7
Région	78,6	38,1	58,8

Source : Direction de la Statistique

La répartition par tranche d'âge montre que les classes d'âge 25 à 34 ans et 35 à 44 ans sont les plus actives soit respectivement 70,9% et 72,4%. Par contre, la classe d'âge 15-24 ans marque le taux le plus faible (44,0%).

Tableau 40: Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus, en 2013, selon les tranches d'âge et le milieu de résidence

	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45 ans et plus	Ensemble
Urbain	27,6	67,7	62,7	39,1	46,8
Rural	53,8	73,0	80,5	70,3	67,7
Ensemble	44,0	70,9	72,4	55,6	58,8

Source : Direction de la Statistique

4-3- Population active en chômage

La population active en chômage est de 9,0% en 2013 contre 8,9% en 2012. Ce taux cache de grandes disparités aussi bien entre les deux milieux qu'entre les deux sexes. Le niveau de chômage est ainsi plus important en milieu urbain (21,6%) qu'en milieu rural (2,6%). Donc, au niveau de la région Doukala-Abda, le chômage est un phénomène urbain que rural. Et contrairement à l'année précédente, il est plus important chez les femmes avec un taux de 10,1% que les hommes avec un taux de 8,5%.

Tableau 41: Taux de chômage, en 2013, selon le sexe et le milieu de résidence

	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	18,3	30,4	21,6
Rural	2,9	1,8	2,6
Région	8,5	10,1	9,0

Source : Direction de la Statistique

L'analyse des résultats par tranche d'âge montre que la catégorie d'âge la plus touchée par ce phénomène est celle dont l'âge est compris entre 25-34 ans (13,6%). Elle est suivie de la tranche d'âge 15-24 ans avec un taux de 16,0%. La tranche d'âge 45-59 ans semble être la moins touchée par ce fléau (1,5%).

En milieu urbain, les taux les plus élevés sont enregistrés, soit 48,5% pour la classe 15-24 ans, 31,1% pour la classe 25-34 ans et 15,6% pour la classe 35-44 ans. En milieu rural, ces taux sont de loin inférieurs à ceux en milieu urbain : 6,0% pour la première classe, 2,8% pour la deuxième et 1,6% pour la troisième classe.

Tableau 42: Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus, en 2013, selon les tranches d'âge et le milieu de résidence

	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45 -59 ans	Ensemble
Urbain	48,5	31,1	15,6	3,8	21,6
Rural	6,0	2,8	1,6	0,3	2,6
Région	16,0	13,6	7,1	1,5	9,0

Source : Direction de la Statistique

4-4- Population active occupée

La population de la région compte en 2011 : 846 767 actifs occupés, soit un taux d'emploi de 62,2%. Ce taux est beaucoup plus important en milieu rural avec 71,8% qu'en milieu urbain avec un taux de 48,6%.

En 2013, l'analyse des résultats selon les diplômes révèle que le taux d'emploi chez les individus n'ayant pas de diplômes et ceux ayant un diplôme supérieur (respectivement 59,3% et

54,0%) est nettement supérieur à celui enregistré chez les personnes ayant un niveau de diplôme moyen (39,0%).

Tableau 43: Taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus, en 2013, selon le niveau du diplôme et le milieu de résidence

Diplôme	Urbain	Rural	Ensemble
Sans diplôme	35,5	69,2	59,3
Niveau moyen	30,3	52,5	39,0
Niveau supérieur	54,6	48,4	54,0
Ensemble	36,7	65,9	53,5

Source : Direction de la Statistique

En 2013, le secteur de l'agriculture, la forêt et la pêche demeure le premier pourvoyeur d'emploi au niveau régional (60%), vient ensuite le secteur des services avec (31%), et enfin celui de l'industrie (y compris Bâtiments et Travaux publics) avec 9%.

Tableau 44: Répartition de la population active occupée âgée de 15 ans et plus, en 2013, selon le secteur d'activité économique et le milieu de résidence

Secteurs d'activité économique	Urbain	Rural	Ensemble
Agriculture, forêts et pêche	19 501	431 457	450 958
Industrie (y compris BTP)	39 922	30 443	70 365
Services	160 445	68 569	229 014
Ensemble	219 868	530 469	750 337

Source : Direction de la Statistique

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

En milieu urbain, la répartition des actifs occupés par secteur d'activité se fait comme suit :

- Services : 73% ;
- Industrie (y compris BTP) : 18% ;
- Agriculture, forêt et pêche : 9%.

En milieu rural, le secteur de l'agriculture, la forêt et la pêche absorbe 81% des actifs occupés de la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans la région Doukala-Abda.

5-ENVIRONNEMENT

5-1- Problèmes liés à l'environnement

L'environnement de la région de Doukala-Abda est très fragilisé, aussi bien par sa nature (climat semi-aride, territoire forestier limité, sols majoritairement calcaires, etc.) que par la concentration d'activités économiques préjudiciables à l'environnement (extraction et transformation des phosphates, concentration de mines et carrières, surpêche, surpâturage, urbanisation non contrôlée, etc.)

La qualité de l'air constitue l'une des premières préoccupations au niveau de la région. Un ensemble de facteurs interagissent dans cette problématique : transports, rejets gazeux du secteur de l'industrie (calcination du phosphates, fabrication de produits azotés et d'engrais, zone industrielle de

Jorf Lasfar), pollution par les poussières des carrières et usines de gypse, pollution olfactive résultat des activités de transformations des produits de la mer (conserves de farines de poissons) et pollution de l'air par les fours à poteries.

Selon l'Inspection Régionale de l'Environnement Doukala-Abda, le milieu écologique régional souffre de plusieurs facteurs entraînant la pollution tels que : les rejets liquides, domestiques et industrielles et les rejets gazeux du secteur de l'industrie et du transport, l'insuffisance du réseau d'assainissement, le déboisement massif et le surpâturage en milieu rural., etc. La région connaît également le problème des déchets solides (décharges sauvages à l'intérieur ou à proximité des zones d'habitation) et une intensification de l'activité générant beaucoup de déchets en plastique qui se cumulent dans la nature.

Par ailleurs, les quantités de déchets produits au niveau de la région en 2010 sont estimées comme suit :

É Déchets ménagers : 284 t/j avec un ratio de 0,49 kg/hab./j et un taux de collecte de 70% ;

É Déchets industriels dangereux : 38 359 t/an ;

É Déchets médicaux dangereux : 305 t/an.

5-2- Actions pour la protection et la préservation de l'environnement

Un plan d'actions prioritaire est en cours de mise en œuvre dans l'objectif de permettre à court et à moyen termes une mise à niveau environnementale dans l'ensemble des régions du pays. Ce plan accorde également une importance de premier rang à la mise en place d'un système opérationnel de protection durable de l'environnement.

La protection de l'environnement dépend étroitement de la conduite collective mobilisant tous les acteurs locaux selon un mode partenarial en vue d'une planification, une gestion et un suivi mieux intégrés et durables de l'environnement. D'où la pertinence de l'approche partenariale adoptée avec les collectivités locales, les opérateurs économiques et les ONG locales pour la réalisation des programmes environnementaux, c'est ainsi que des projets ont été élaborés et concertés au niveau de la région Doukala-Abda. Ils s'articulent autour de l'assainissement liquide en milieu urbain et rural, la gestion des déchets ménagers domestiques et dangereux, la dépollution industrielle, l'amélioration du cadre environnemental de vie des citoyens, la protection et la valorisation de la biodiversité et l'éducation environnementale.

Ainsi la réalisation des plans d'actions 2010-2012 de ces programmes s'inscrit dans le cadre des conventions thématiques avec les provinces, qui découlent des conventions régionales signées en présence de Sa Majesté Le Roi en avril 2009 à Fès :

- É Programme national d'assainissement liquide et d'épuration des eaux usées ;
- É Programme national de mise à niveau environnementale des écoles rurales ;
- É Programme national de mise à niveau environnementale des mosquées et des écoles coraniques (PNMEC) ;
- É Programme national de gestion des déchets ménagers et assimilés (PNDM) ;
- É Programme de prévention des risques majeurs naturels et technologiques ;
- É Programme de dépollution industrielle ;
- É Programme « Plages Propres » ;
- É Programme de surveillance de la qualité de l'air ;

- É Programme décennal de conservation des ressources forestières et de lutte contre la désertification ;
- É Reconversion de la superficie des céréales dans les plateaux intérieurs des Doukala - Abda à travers l'extension de l'arboriculture fruitière, notamment l'olivier, le figuier, le cactus et le câprier ;
- É Intensification et valorisation de la production des produits du terroir notamment, l'arganier, le cumin, et le câprier ;
- É Développement du cactus en verger dans les plateaux intérieurs des Doukala-Abda ;
- É Modernisation des systèmes d'irrigation existants dans les Doukala-Abda sur une superficie totale de 100 555 ha ;
- É Mobilisation des eaux d'irrigation à partir de l'Oued Oum Er-Rbia pour l'irrigation d'environ 2535 ha dans la zone de Chtouka ;
- É Défoncement et épierrage de 32 400 ha ;
- É Mise en place de plans d'aménagement couvrant la totalité des pêcheries en vue d'une exploitation durable des ressources halieutiques et la préservation de leur biodiversité dans la région ;
- É Programme concernant la surveillance de la qualité du milieu marin des produits de la pêche ;
- É Plan d'aménagement de l'aquaculture dans la lagune d'Oualidia ;
- É Programme de mise à niveau et de modernisation de la flotte côtière et artisanale « IBHAR » ;
- É Plan d'aménagement des petits pélagiques ;
- É Projet de rationalisation et de gestion de la consommation de l'eau dans le Secteur industriel ;
- É Programme de reconversion des activités industrielles utilisatrices de substances chimiques nuisibles à la couche d'ozone ;
- É Schéma régional de l'aménagement du territoire (SRAT) ;
- É Schéma directeur d'aménagement urbain du littoral touristique de Safi ;
- É Restructuration du quartier Behara à My Abdellah dont les travaux se sont achevés en 2009 ;
- É Projet de réhabilitation des médinas d'Azemmour et d'El Jadida «Mazagan» ;
- É Projets de restructuration des quartiers périphériques de la ville d'El Jadida ;
- É Elaboration des chartes architecturales des tissus anciens des villes de Safi et d'Azemmour ;
- É Projet de réhabilitation de la cité portugaise et élaboration du plan de sauvegarde de la médina d'El Jadida ;
- É Projet de mise à niveau urbaine et de restructuration des quartiers d'habitat non réglementaire au niveau des villes de Safi (Sidi Bouzid, Bouregba, Berzina et Chaaba) et Youssoufia ;
- É Elaboration d'une charte architecturale, urbaine et paysagère de quartiers à Youssoufia et de la médina d'Azemmour ;
- É Plan d'aménagement et de sauvegarde de la médina de Safi et de ses abords ;
- É Requalification et renouvellement urbains du centre de la ville d'El Jadida ;
- É Plan de sauvegarde et de mise en valeur de la lagune de Sidi Moussa (site à intérêt paysager) ;
- É Elaboration des projets de mise à niveau urbaine des villes de Jemaa Shaim et Chemaia ;

- Etudes de réalisation des musées d'architecture des villes de Safi et d'Azemmour ;
- É Réalisation du projet de village communautaire au niveau de la commune rurale de Sidi Ali ben Hamdouch ;
- É Surveillance de la qualité de l'air à El Jadida, Jorf Lasfar et à Safi, dans la cadre du programme « Qualit'air » à travers des stations fixes de mesures de la qualité de l'air ;
- É Elaboration du cadastre des émissions atmosphériques des villes de Safi et El Jadida ;
- É Surveillance de la qualité et de la salubrité du milieu marin et des produits de la pêche ;
- É Renforcement du contrôle des pêcheries par l'instauration du code INN ;
- É La mise en place de l'Observatoire régional de développement et de veille territoriale (OREDD) ;
- É Le contrôle de l'extraction de sable de plages par une commission provinciale ;
- É La délivrance de toute autorisation d'ouverture de carrière est conditionnée en particulier par la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement et d'une décision d'acceptabilité environnementale émise par la commission provinciale de l'environnement ;
- É L'aménagement et l'entretien des espaces verts existants ;
 - Lancement de l'opération de reboisement dans la zone tampon et dans la ville de Safi ;
- É La création de l'observatoire régional de santé et la consolidation des programmes sanitaire pour la prévention et la prise en charge des maladies transmissibles liées à l'environnement ;
 - Le développement de stratégies et de programmes pour la prévention et la prise en charge de maladies chroniques (cancer, maladies respiratoires, maladies cardiovasculaires, hypertension artérielle, diabète, santé buccodentaire, etc.) ;
- É Le programme sanitaire de prévention des maladies transmissibles et actions prophylactiques sur les déterminants environnementaux.

5-3- Perspectives de développement régional durable

Le développement régional durable ne peut être assuré sans que les objectifs du plan de mise à niveau environnementale ne soient réalisés pour parvenir au moins à ramener l'état de l'environnement aux limites des seuils considérés comme critiques dépassés actuellement dans certains endroits sensibles, afin de limiter l'impact sur la santé des citoyens. Par ailleurs, il est primordial d'assurer la mise en application des lois environnementales notamment à travers le renforcement de la police administrative assurant l'inspection et le contrôle au niveau régional. Parmi les actions s'inscrivant dans cette vision, on peut citer :

- É Gestion durable des ressources en eau ;
- É Programme national de prévention de la pollution industrielle ;
- É Promotion de l'agriculture durable ;
- É Plan Halieutis : Nouvelle stratégie pour une gestion durable et compétitive des ressources marines vivantes et leur préservation ;
- É Projet « Millénium Challenge Account » pour le développement de la pêche artisanale ;
- É Mise en œuvre du Plan directeur de l'aquaculture dans la lagune de Oualidia et au niveau du cap Beddouza ;

- É Etablissement d'un système de veille et de surveillance en matière de santé environnement ;
- É Développement des capacités des directions régionales de la santé en matière de santé environnement ;
- É + Achèvement du SRAT et mise en œuvre de ses orientations dans le cadre d'un contrat Etat/Région ;
- É Mise en œuvre du projet de territoire de Boulaouane (province d'El Jadida) ;
- É Mise en œuvre de la stratégie de développement urbain du Grand El Jadida ;
- É Identification du projet de développement pilote [village communautaire, village écologique et les projets dans les zones difficiles d'accès] ;
- É Réalisation des études d'identification des centres émergents au niveau des provinces de Safi et El Jadida et des projets de développement à mener au niveau de ces centres ;
- É Suivi de la couverture du territoire par les documents ;
- É Déclaration des villes de Sidi Bennour et Azemmour villes sans bidonvilles ;
- É Réalisation de deux projets de restructuration des quartiers sous équipés au niveau de la ville d'El Jadida ;
- É Elaboration des chartes architecturales des villes d'El Jadida, Azemmour et quartier Mohammadi de Youssoufia ;
- É Elaboration des plans de sauvegarde et de réhabilitation des tissus anciens des villes de Safi, El Jadida et de la commune rurale Moulay Abdellah ;
- É Réalisation de l'étude paysagère de la ville d'El Jadida (plan vert).

6- SANTE

Pour satisfaire les besoins de la population en matière de santé, il faut disposer d'une infrastructure sanitaire et d'un encadrement médical et paramédical important. En effet, le niveau et la qualité des services et prestations sanitaires reflètent le bien être de la population.

6-1- Infrastructures sanitaires

En matière d'infrastructures sanitaires, la région Doukala-Abda dispose de :

- Six hôpitaux généraux : deux implantés à la province d'El Jadida avec une capacité de 405 lits, deux à Sidi Bennour et offrent une capacité de 90 lits, les deux autres se trouvent, à Safi et Youssoufia avec une capacité hospitalière de respectivement 747 et 45 ;
- Un hôpital spécialisé à Sidi Layachi à la commune rurale de Chtouka dans la province d'El Jadida. Il offre une capacité de 80 lits, et est destiné aux tuberculeux ;
- 27 centres de santé urbains (C.S.U) et 77 centres de santé ruraux communaux (C.S.R) dont 17 centres avec lits pour accouchement (ALA) ;
- 14 dispensaires ruraux.

La capacité hospitalière de la région est de l'ordre de 1367 lits, soit 5% de celle des hôpitaux du Royaume.

Tableau 45: Nombre de lits selon la nature des hôpitaux publics en 2013(situation juillet)

Niveau géographique	Hôpitaux spécialisés	Hôpitaux généraux	Total
Safi		747	747
El Jadida	80	405	485
Sidi Bennour		90	90
Youssoufia		45	45
Région	80	1287	1367
Nation	7202	20545	27747

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

6-2- Encadrement médical et paramédical

Durant la période 2007-2013, le corps médical public de la région, a connu une évolution progressive. Il est passé de 309 médecins en 2007 à 394 médecins en 2013 ce qui représente 3% du total national. Le secteur privé, quant à lui, compte 328 médecins en 2011 soit 5% du niveau national.

La répartition interprovinciale est marquée par une certaine concentration des médecins dans les deux grandes provinces de la région à savoir 52% pour le public et 47% pour le privé à El Jadida et 33.5% du secteur public et 31% au privé pour la province de Safi.

Tableau 46: Evolution du nombre de Médecins par secteur d'activité

Niveau géographique	2007		2009		2011		2013	
	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public
Safi	121	135	117	134	107	129	111	132
El Jadida	197	174	199	203	157	166	187	187
Sidi Bennour	-	-	-	-	38	54	38	54
Youssoufia	-	-	-	-	26	22	25	21
Région	318	309	316	337	328	371	361	394
Nation	7 644	9 544	8 317	10 933	7 934	11 811	8965	8156

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

La répartition des médecins du secteur public par spécialité fait ressortir une prédominance des médecins généralistes (55%) soit 4.5% du total national. Certaines spécialités comme la médecine du sport et la médecine du travail commencent à se développer dans la région, elles représentent ainsi 6.3% et 6% de la part nationale. Par contre, la région se caractérise par une proportion faible de quelques spécialités par rapport au niveau national notamment : la radiothérapie, la neurologie, l'endocrinologie, etc. Et une absence d'autres spécialités, telles que: l'hématologie clinique, l'oncologie, la chirurgie cardio- vasculaire.

En ce qui concerne la représentation des médecins du secteur privé dans la région, la répartition marque des inégalités entre les spécialités. Ainsi, la médecine générale occupe la première position avec 57% soit 5.8% du total national. Par contre certaines spécialités comme : la radiothérapie, la neurologie, la rhumatologie, etc. peinent toujours à se développer. Par ailleurs, on note l'absence de quelques spécialités notamment : l'endocrinologie, la neurologie, l'oncologie, etc.

Tableau 47: Répartition des médecins du secteur privé de la région en 2013, par spécialité

Spécialité	Région	Nation	Région/Nation (En%)
Médecine générale	204	3 488	5,8
Chirurgie générale	22	440	5
Pédiatrie	13	445	2,9
Gynéco-obstétrique	17	629	2,7
Neuropsychiatrie	4	141	2,8
Oto-rhino-laryngologie	9	248	3,6
Ophtalmologie	15	402	3,7
Pneumo-physiologie	8	178	4,5
Electroradiologie	7	274	2,6
Pathologie digestive	7	245	2,9
Dermatologie-vénérologie	5	226	2,2
Cardiologie	7	336	2,1
Chirurgie cardio vasculaire	1	26	3,8
Biologie médicale	1	124	0,8
Anesthésie-réanimation	4	276	1,4
Orthopédie traumatologie	7	198	3,5
Néphrologie	5	134	3,7
Endocrinologie	1	104	1
Rhumatologie	2	105	1,9
Stomatologie	-	16	-
Médecine interne	3	65	4,6
Chirurgie infantile	-	46	-
Médecine du sport	5	41	12,2
Médecine du travail	7	284	2,5
Neurochirurgie	2	69	2,9
Hématologie clinique	-	16	-
Anatomopathologie	-	75	-
Urologie	5	139	3,6
Neurologie	-	51	-
Oncologie	-	12	-
Chirurgie réparatrice et plastique	-	40	-
Médecine physique et réadaptation fonctionnelle	-	22	-
Radiothérapie	-	27	-
Autres spécialités	-	43	-
Total	361	8 965	4

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

En 2013, l'effectif du personnel paramédical public de la région s'élève à 1453, soit 6 % du total du personnel paramédical national. Leur répartition fait ressortir un effectif plus important au niveau des adjoints de santé diplômés d'état spécialistes (A.S.D.E.S.) qui représentent 56% du total régional. Ils sont suivis des adjoints de santé brevetés (A.S.B) qui représentent 44% du total régional.

La répartition par province révèle une concentration du personnel paramédical public de la région dans les provinces de El Jadida (40%), et de Safi (39%). Par contre cet effectif n'atteint que 14% et 7% du total régional respectivement à Sidi Bennour et Youssoufia.

Tableau 48: Effectif du personnel paramédical public en 2013(juillet)

Niveau géographique	ASB	ASDES	Total
Safi	281	283	564
El Jadida	269	312	581
Sidi Bennour	41	158	199
Youssoufia	21	88	109
Région	612	841	1453
Nation	6310	18299	24609
Région/Nation (%)	9,7	4,6	5,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

A.S.D.E.S : adjoints de santé diplômés d'état spécialistes (y compris les sages-femmes)

A.S.B : adjoints de santé brevetés

6-3- Indicateurs relatifs au secteur de la santé

L'encadrement médical dans la région demeure en deçà de celui enregistré à l'échelle nationale. Le nombre d'habitants par médecin dans la région est de l'ordre de 2 768 contre 1904 au niveau du Royaume.

Tableau 49: Nombre d'habitants par médecin en 2013

Niveau géographique	Public	Privé	Total
Safi	5 008	5 955	2 720
El Jadida	3 893	3 893	1 947
Sidi Bennour	8 481	12 053	4 978
Youssoufia	11 571	9 720	5 283
Région	5 305	5 789	2 768
Nation	3997	3636	1904

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

A l'échelle interprovinciale, l'encadrement médical est beaucoup plus important, tous secteurs d'activité confondus, dans la province d'El Jadida (1 947 Habitants / Médecin dans la province contre 2 720 Habitants / Médecin à Safi).

Pour ce qui est de l'infrastructure sanitaire, le nombre d'habitants par lit au niveau de la province de Safi est inférieur au niveau national soit respectivement 885 et 1 175 habitants par lit. A l'inverse, au niveau de la province d'El Jadida, ce paramètre est de 1 501 habitants/lit.

Le nombre d'habitants par centre de santé rural, et le nombre d'habitants par dispensaire rural au niveau de la province de Safi sont largement supérieurs aux nombres enregistrés au niveau national.

Au niveau de la province d'El Jadida, un déficit important en centres urbains se fait sentir. Ce déficit est encore plus accentué en dispensaires ruraux surtout si l'on considère le caractère rural de cette province.

Tableau 50: Indicateurs relatifs à l'infrastructure sanitaire publique en 2013

Niveau géographique	Nombre d'habitants par :			
	Lits	Centre de santé urbain	Dispensaire Rural	Centre de santé rural Communal
Safi	885	36 722	165 250	31 476
El Jadida	1 501	91 000	182 000	30 333
Sidi Bennour	5 089	114 500	152 667	19 913
Youssoufia	5 400	60 750	16 200	27 000
Région	1 529	61 471	139 333	27 143
Nation	1 175	42 061	44 169	25 789

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

7- ACTIVITES CULTURELLES ET LOISIRS

7-1- Infrastructures sportives

La région de Doukala-Abda dispose d'une infrastructure et des équipements sportifs qui sont moins importants par rapport à d'autres régions. En effet, elle est dotée de 21 terrains de football, soit 4.6% du parc national. Les terrains de Basket-ball sont au nombre de 3, ceux du hand-ball 3 (soit respectivement 1.6% et 2.6% du total national) en plus d'un terrain de Volley ball. La région dispose également de : 4 salles de sport, 4 piscines, 4 stades d'athlétisme en plus de 2 bases nautiques représentant plus de 33% de l'effectif national.

Tableau 51: Installations sportives de la région en 2011

	Foot ball	Basket ball	Volley ball	Hand ball	Stade d'athlétisme	Salle de sport	Piscine	Base nautique
Safi	6	-	-	-	2	2	2	-
El Jadida	15	3	1	3	2	2	2	2
Région	21	3	1	3	4	4	4	2
Nation	455	181	129	116	75	103	66	6
Région/Nation (%)	4.6	1.6	0.8	2.6	5.3	3.8	6	33.3

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

(1): y compris les infrastructures appartenant aux collectivités locales.

7-2- Autres équipements

7-2-1- Foyers féminins

La région dispose de 14 foyers féminins soit 4.5% du total national. Durant l'année 2011-2012, le nombre de bénéficiaires des activités de rayonnement, des unités mobiles d'alphabétisation et de formation et des activités normales dans ces centres est de l'ordre de 2470.

Les foyers féminins dans la région de Doukala-Abda sont répartis quasi équitablement entre les provinces de la région, soit 4 à El Jadida, 3 à Safi, 3 à Sidi Bennour et 4 dans la province de Youssoufia

Par ailleurs, durant l'année 2012-2013, la province de Safi a abrité 54% des bénéficiaires des activités de rayonnement, des unités mobiles d'alphabétisation et de formation et des activités normales. El Jadida quant à elle a participé à hauteur de 46%.

Sagissant de l'effectif des jardinières d'enfants dans la région, il a atteint 32 dont 41% se trouve dans la province de Safi.

TABLEAU 52: FOYERS FEMININS DE LA REGION EN 2012

	Nombre de bénéficiaires		Jardinières d'enfants (1)	Nombre de foyers
	Activités de rayonnement+UM	Activités normales (2)		
Safi	1 198	132	13	3
El Jadida	710	430	7	4
Sidi Bennour	-	-	8	3
Youssoufia	-	-	4	4
Région	1 908	562	32	14
Nation	72 962	15 806	911	308
Région/Nation (%)	2,6	3,5	3,5	4,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

(1) : Titulaires et auxiliaires

(2) : Initiation professionnelle, alphabétisation, coopératives, micro-projets

7-2-2- Jardins d'enfants

La région Doukala-Abda comprend 18 jardins d'enfants qui se répartissent comme suit 7 à Safi, 8 à El Jadida, un à Sidi Bennour et 2 à Youssoufia. Ces établissements accueillent 494 enfants bénéficiaires dans le cadre des activités institutionnelles et 1 506 pour les activités éducatives de rayonnement. La part des bénéficiaires de toutes activités confondues résidant dans la province de Safi est de 46%.

Tableau 53: Activités des jardins d'enfants en 2012

	Nombre d'établissements (1)	Jardinières d'enfants	Nombre de bénéficiaires	
			Activités Institutionnelles	Activités éducatives de rayonnement
Safi	7	10	109	818
El Jadida	8	21	255	475
Sidi Bennour	1	3	28	213
Youssoufia	2	7	102	
Région	18	41	494	1 506
Nation	366	798	11 092	100 106
Région/Nation (%)	4,9	5,1	4,5	1,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

(1) : Il s'agit uniquement des jardins d'enfants sous tutelle du Département des Sports

7-2-3- Activités en faveur des jeunes

7-2-3-1- Maisons de jeunes

En 2012, les maisons de jeunes dans la région se chiffrent à 30, soit 5.4% du total national. La province de Safi, à elle seule, en abrite 36%.

Tableau 54: Activités des maisons de jeunes en 2012

	Nombre d'établissements	Nombre de participants		
		Activités Normales (1)	Activités de Rayonnement (2)	Total (1)+(2)
Safi	11	37 520	21 119	58 639
El Jadida	9	32 966	28 567	61 533
Sidi Bennour	5	27 582	23 182	50 764
Youssoufia	5	21 537	19 338	40 875
Région	30	119 605	92 206	211 811
Nation	557	2861608	2 190 923	5 052 531
Région/Nation (%)	5,4	4,2	4,2	4,2

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Le nombre des participants aux activités normales et aux activités de rayonnement des maisons des jeunes de la région a augmenté en 2012 et a atteint 211 811 réparti entre les provinces de la région comme suit : 29% à El Jadida, 28% à Safi, 24% à Sidi Bennour et 19% dans la province de Youssoufia.

7-2-3-2- Centres d'accueil des jeunes

Les deux centres d'accueil qui sont situés à El Jadida et Azemmour ont une capacité de 80 lits. Ils représentent 4.1 % de la capacité nationale.

Tableau 55: Activités des centres d'accueil de la région en 2012

	Capacité	Nombre de visiteurs				
		2008	2009	2010	2011	2012
Azemmour	30	373	303	348		
El Jadida	50	1 756	1 796	296	766	894
Région	80	1 518	2099	644	766	894
Nation	1 930	28 279	26 522	22 552	19 838	22 263
Région/Nation (%)	4.1	5,4	7,9	2,9	3,9	4

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Le nombre de visiteurs a subi d'importantes fluctuations entre 2008 et 2012. En effet, il a atteint un maximum de 1 518 visiteurs en 2008 contre seulement 894 visiteurs en 2011, ce qui représente respectivement 5.4% et 4% du total national.

7-2-3-3- Colonies de vacances

Les colonies de vacances constituent une action hautement bénéfique pour les jeunes. Les efforts déployés en matière d'organisation et de formation permettent leur épanouissement physique et psychique.

En termes d'activités des colonies de vacances dans la région, le nombre de participants (activités été) a diminué entre 2009 et 2011. Il est passé de 10 743 en 2009 à 7494 en 2011, soit 6.6% et 6% de l'effectif national pour s'établir à 7739 en 2012. La participation des jeunes dans ces colonies est plus importante dans la province d'El Jadida. En effet, sur la totalité des participants, 72% ont été aux colonies de vacances d'été organisées par cette province au titre de l'année 2012.

En somme, la participation des deux autres provinces de la région (Sidi Bennour et Youssoufia) dans ce domaine est très faible, des efforts restent à déployer pour assurer le rayonnement des activités culturelles dans l'ensemble des provinces de la région.

Tableau 56: Participants aux colonies de vacances (activités été) selon la province

Niveau géographique	2009	2010	2011	2012
Safi	995	762	1247	679
El Jadida	9 748	10 893	5 428	5 342
Sidi Bennour			819	788
Yousseoufia				930
Région	10 743	11 655	7494	7739
Nation	161 845	169 598	125 132	133 910
Région/Nation (%)	6.61	6.8	6	5,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

CHAPITRE 3 : SECTEURS PRODUCTIFS

1- AGRICULTURE

L'agriculture constitue une activité importante dans la région Doukala-Abda. Elle occupe en plus de la forêt et la pêche 60% de la population active régionale âgée de 15 ans et plus (selon l'Enquête nationale sur l'emploi 2013), et doit son développement à une morphologie naturelle variée et à la richesse des sols constitués principalement du :

* Tirs : Caractérisé par sa richesse en débris organiques ce qui explique sa fertilité. Il couvre la majeure partie de la plaine d'Abda et la grande plaine centrale des Doukala, c'est une partie privilégiée pour les cultures céréalières ;

- R'mel : Constitué de sable et de silex, il couvre toute la zone côtière de la région ;
- Hamri : Constitué d'argile, de silex et de sable. Il est moins fertile que les tirs mais constitue un important terrain de parcours dans les grandes plaines d'Ahmar.

La région des Doukala-Abda, fait partie de la zone d'action de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukala (ORMVAD) s'étend sur une superficie totale de 523.000 Ha répartie comme suit:

- Province de Sidi Bennour : 312.000 ha
- Province d'El Jadida : 204.000 ha
- Province de Safi : 7.000 ha

La répartition de la superficie totale de la zone d'action de l'ORMVAD se présente comme suit

Bour cultivable : 323.757 ha

Superficie irriguée par la grande hydraulique : 96.000 ha

Superficie irriguée par pompage en zone côtière : 8.243 ha

Parcours, forêt & incultes : 95.000 ha

Selon l'ORMVAD, la Superficie Agricole Utile de la région Doukala-Abda est estimée en 2010 à 428.000 Ha.

1-1- Secteur agricole

Les cultures pratiquées dans la région sont très diversifiées, il s'agit des céréales, des légumineuses, des cultures maraîchères, industrielles et des cultures fourragères.

1-1-1- Cultures régionales

1-1-1-1-Céréales

Durant la campagne agricole 2012-2013, La culture céréalière a occupé une superficie d'environ 701 100 hectares, soit 13% de la superficie nationale destinée à ce type de culture. La région Doukala-Abda a réalisé au terme de la campagne agricole 2012-2013 une production céréalière estimée à 11353,1 mille quintaux de céréales, soit 11,5% de la production nationale.

Il ressort de la répartition interprovinciale que la province d'El Jadida participe par 31% de la production céréalière régionale et la province de Sidi bennour (49%).

Tableau 57: superficie et Production de la culture céréalière au titre de la campagne agricole 2012-2013

Niveau géographique	Production (en 1000 qx)	Superficie (en 1000 ha)
Safi	1 644,7	196,4
El Jadida	3 487,9	192,9
Sidi Bennour	5 540,1	221,8
Yousseoufia	680,5	90,0
Région	11 353,1	701,1
Nation	98 636,3	5 391,3
Région/Nation (en %)	11,5	13,0

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

les rendements enregistrés au niveau régional par espèce de céréales, avoisinent globalement les rendements à l'échelle de la nation.

Concernant la structure de la production, on relève que le maïs représente 5,6% de la production céréalière régionale alors qu'il ne constitue que 1,2% de la production céréalière nationale. Cette production demeure importante et représente environ 51.9% de la production nationale en maïs, ce qui a permis de qualifier la région comme maïsicole.

Du point de vue inter-provincial, le rendement pour chaque type céréalière dans la province de Safi est nettement inférieur à celui de la province de El Jadida et Sidi Bennour, fait expliqué par l'irrigation d'un important périmètre des Doukala. Par contre, au niveau de la province de Safi, la prépondérance des terres bours fait que la production est fonction des aléas climatiques.

Tableau 58: Rendement et structure de la production par type de céréales au titre de la campagne agricole 2012-2013

Céréales	El Jadida		Safi		Sidi Bennour		Yousseoufia		Région		Nation		Rég/Nat (%)
	Rendement (qx/ha)	Structure (%)	Rendement (qx/ha)	Structure (%)	Rendement (qx/ha)	Structure (%)	Rendement (qx/ha)	Structure (%)	Rendement (qx/ha)	Structure (%)	Rendement (qx/ha)	Structure (%)	
Blé dur	24,9	14,5	10,4	19,4	29,2	38,7	5,9	7,7	22,6	26,6	20,1	19,4	15,9
Blé tendre	24,1	45,9	10,3	33,8	27,8	48,2	8,2	35,6	20,6	44,7	22,3	51,5	10,1
Maïs	8,6	12,3	1,0	3,2	12,5	2,5	3,2	1,4	5,4	5,6	6,6	1,2	53,3
Orge	17,0	27,3	12,0	43,6	14,2	10,6	7,7	55,2	12,8	23,2	13,8	27,9	9,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

1-1-1-2- Légumineuses

Durant la campagne agricole 2012-2013, la région Doukala-Abda a réalisé une production de 209100 quintaux de légumineuses, soit 7% de la production nationale, sur une superficie de 35100 ha équivalente à 8,8% de la superficie nationale destinée à ce type de culture.

La production des légumineuses dans la région est plus présente dans les provinces de Sidi bennour et Safi que celle de El Jadida.

Tableau 59: Superficie et Production de la culture des légumineuses au titre de la campagne agricole 2012-2013

Niveau géographique	Production (en 1000 qx)	Superficie (en 1000 ha)
Safi	78,0	20,9
El Jadida	27,2	2,9
Sidi Bennour	94,0	9,4
Youssoufia	9,9	1,9
Région	209,1	35,1
Nation	2 933,5	400,5
Région/Nation (en %)	7,1	8,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

Cette production est dominée par les lentilles (respectivement 37%) et diffère selon les provinces de la région.

Les rendements enregistrés au niveau régional, toutes espèces confondues, sont en deçà des rendements à l'échelle de la nation à l'exception de la culture des lentilles qui marquent un rendement supérieur à celui enregistré au niveau national (8% contre 4 %) alors que le rendement de la production des pois-chiche avoisine celui enregistré au niveau national (6%) .

Par ailleurs, la production des lentilles au niveau de la région Doukala-Abda constitue une part très importante dans la production nationale avec un pourcentage de 15%.

1-1-1-3- Cultures industrielles

Pratiquée sur une superficie de 1300 Ha, la production régionale de la betterave à sucre en 2012-2013 a atteint 906,5 milliers de quintaux (soit 4% de la production nationale).

Tableau 60: Superficie et production de la culture de la betterave à sucre au titre de la campagne agricole 2012-2013

Niveau géographique	Production (en 1000 qx)	Superficie (en 1000 ha)
Safi	327,0	0,6
EL Jadida	579,5	1,1
Région	906,5	1,7
Nation	21 422,2	35,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

1-1-1-4-Cultures Maraîchères

Les maraîchages sont de deux types : les maraîchages de saison et les primeurs. La culture maraîchère est pratiquée en zone irriguée et en bour.

Sur la bande côtière, la culture des primeurs est dominante et se fait en partie sous serre. Son irrigation se fait par pompage des eaux de la nappe phréatique. La pomme de terre et la tomate y sont les principales cultures. Par ailleurs, les oignons et les cucurbitacées sont cultivés en bour.

1-1-1-5- Cultures fourragères

Les principales cultures fourragères de la région sont la luzerne, le bersim, le médicago récemment introduit et l'orge fourragère, qui sont principalement cultivés dans les périmètres irrigués. Les rendements varient selon les zones et l'importance des précipitations.

1-1-1-6- Arboriculture

La plupart des sols de la région sont favorables à l'arboriculture. Mais, le manque ou l'insuffisance d'eau ne permet pas d'entreprendre partout les plantations fruitières. Par ailleurs, l'action négative des vents dominants provoque la chute des fleurs et diminue ainsi la production. Dans la province de Safi et Youssoufia, la production arboricole vient principalement de l'olivier, l'amandier, la vigne, les agrumes et le figuier alors que pour la province de El Jadida ce sont les agrumes, le bananier et les figuiers qui prévalent. Par ailleurs la province de Youssoufia se distingue par une forte production des oliviers suivie des agrumes.

Tableau 61: Superficie et production arboricole au titre de la campagne agricole 2011-2012

Espèces	Youssoufia		Safi		El Jadida et Sidi Bennour	
	Superficie (en Ha)	Production (en Qx)	Superficie (en Ha)	Production (en Qx)	Superficie (en Ha)	Production (en Qx)
Olivier	1420	7100	12200	120000	0	0
Amandier	171	1000	300	200	0	0
Pommier	2	0,4	3	40	0	0
Abricotier	4,5	40	2	15	0	0
Grenadier	8,5	50	2	20	58	5700
Agrume	225	67500	13	80	50	12 000
Vigne	6,5	65	1020	1600	92	8740
Figuier	40,5	850	1390	50000	384	23 600
Bananier	0	0	0	0	80	28000
Avocatier	0	0	0	0	60	5 400
autres	141,5	í ..	8730	í ..	0	0

Source : Directions Provinciales de l'Agriculture

1-1-2- Irrigation dans la région

Le secteur agricole dans la région reste dominé par le mode de production extensive en bour, mais la création d'un périmètre irrigué dans la province de El Jadida, au départ, a favorisé l'intensification des cultures, de l'élevage et de l'utilisation des moyens de production modernes. Conscients de l'intérêt que revêt ce secteur, les pouvoirs publics ont réalisé d'importants programmes d'équipements visant d'une part à réduire les effets négatifs des aléas climatiques et assurer d'autre part une amélioration des revenus de la population rurale.

En 2010, l'aménagement des plaines des Doukala-Abda a permis d'assurer l'irrigation de 96.000 Ha répartis entre deux périmètres et trois provinces:

- Périmètre Bas Service : 61.000 Ha
 - Province de El Jadida : 18.000 ha (30%)
 - Province de Sidi Bennour : 39.800 ha (65%)
 - Province de Safi : 3.200 ha (5%)
- Périmètre Haut Service : 35.000 Ha (1ère & 2ème tranches)
 - Province de El Jadida : 1.700 ha (5%)
 - Province de Sidi Bennour : 29.500 ha (84%)
 - Province de Safi : 3.800 ha (11%)

Le périmètre des Abda-Doukala est irrigué à partir des ressources en eau du bassin versant de l'Oued Oum Er-Rbia, stockées dans la réserve du complexe de Al Massira ó Al Hansali (Capacité de 3540 Millions m³) et reprises au niveau du barrage de Imfout.

1-2- Secteur forestier

Les formations forestières naturelles dans la région Doukala-Abda s'étendent sur 3.380 ha, dont 350 ha d'arganier et 3.030 ha des essences secondaires.

Dans le cadre de la restauration des parcours collectifs et la fixation des dunes côtières, des périmètres de reboisements et d'amélioration pastorale ont été créés sur une superficie totale de 40.000 ha, à base de résineux, des eucalyptus et d'autres espèces feuillus.

Par ailleurs, la région englobe cinq Sites d'intérêt biologique et écologique (SIBE), terrestres ou littoraux, dont la réserve de la gazelle Dorcas de Sidi Chiker qui couvre une superficie de 2000 ha.

A l'issue de la campagne 2011-2012, la superficie reboisée dans la région de Doukala-Abda s'étend sur 39 369 Ha dans la région soit 6% de la superficie nationale des reboisements.

Concernant les forêts naturelles, elles occupent une superficie de 8 370 Ha. Les essences résineuses naturelles quant à elles occupent 1 860 ha. Il est à noter que les essences forestières naturelles sont concentrées en totalité dans la province de Safi.

En ce qui concerne les essences feuillues naturelles, elles se composent principalement d'arganier qui occupe une superficie de 8 370 ha au Sud de la province de Safi (soit 0,3% de la superficie des essences feuillues naturelles du pays).

Tableau 62: Superficies forestières (en Ha)

Niveau géographique	Superficies des reboisements existants à l'issue de la campagne 2011-2012	Superficies reboisées provisoires 2011-2012	Essences forestières naturelles (année 2011)		
			feuillues naturelles	Autres	Résineuses naturelles
Safi	14 129		8 370	520	1 860
El Jadida	25 240	344	-	-	-
Région	39 369	344	8 370	520	1 860
Nation	665 106	45 237	2 827 680	1 393 900	1 129 480
Région/Nation (%)	5,9	0,8	0,29	0,03	0,16

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Les formations forestières naturelles dans la région Doukala-Abda restent insignifiantes, en voie de conséquence les superficies reboisées doivent s'élargir pour atteindre un niveau satisfaisant afin de pouvoir améliorer les rendements écologiques, pastoraux et économiques de la forêt au sein de la région.

1-3- Elevage

Le développement de l'élevage dans la région reste quasiment tributaire des aléas climatiques. En effet, les conséquences néfastes des sécheresses répétées et successives qui ont frappé le Maroc en général, sont nettement ressenties en dépit des grands efforts déployés par l'Etat au profit des populations touchées afin d'atténuer, au maximum ces effets.

Si l'élevage est encore extensif dans la partie bour de la région, il devient de plus en plus intensif et amélioré au niveau du périmètre irrigué.

Par rapport à l'ensemble de la nation, la région Doukala-Abda dispose de 12,1% des bovins, 7,6% des ovins et 0.8% des caprins.

L'effectif des caprins est négligeable par rapport à l'effectif national, par contre celui des bovins est d'un assez bon niveau.

S'agissant de la répartition inter-provinciale, on constate que la province d'El Jadida compte, à elle seule, 71 % des bovins de la région. Quant au cheptel ovin, il se concentre en majeure partie dans la province de Safi (57%) et ce grâce aux vastes parcours des plateaux d'Ahmar. Il en est de même pour les caprins (87% des caprins de la région se trouve dans cette province).

Tableau 63: Effectif du cheptel en milliers de têtes pour l'année 2013

Niveau géographique	Caprins	Ovins	Bovins
Safi	42,6	837,7	119,0
El Jadida	6,1	635,0	287,0
Région	48,7	1 472,7	406,0
Nation	6 243,3	19 499,5	3 344,7
Région/Nation (En%)	0,8	7,6	12,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

La région de Doukala-Abda comptait 406000 bovins en 2012, soit près de 12.1% de l'effectif dont dispose le Royaume. La part revenant aux races améliorées est de 19%.

La province d'El Jadida se distingue par sa part du cheptel amélioré qui a atteint 78% de l'effectif global des bovins importés de la région, on note que la totalité des bovins de cette province est d'une race améliorée. Cette proportion s'explique par la modernisation des méthodes d'élevage pratiquées et la culture fourragère développée sur le périmètre irrigué.

Concernant la province de Safi, la part du cheptel amélioré ne représente que 26% de l'effectif provincial des bovins. Ceci est tributaire des méthodes d'élevage encore traditionnelles dans cette province.

Tableau 64: Effectif des bovins par race en milliers de têtes pour l'année 2012

Niveau géographique	Améliorées	Locales	Total
Safi	100,5	18,5	119,0
El Jadida	287,0		287,0
Région	387,5	18,5	406,0
Nation	2 039,5	1 305,2	3 344,7
R/N (en%)	19,0	1,4	12,1

Enquête annuelle réalisée entre Octobre et Novembre

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

2- PECHE MARITIME

En assurant les besoins alimentaires pour une large couche de la population, en créant des opportunités d'emploi et en générant des entrées de devises par le biais de l'exportation d'une partie du produit poissonnier frais ou en conserve, la pêche occupe une place de choix dans l'économie régionale. Cependant, elle demeure confrontée depuis plusieurs années à de nombreuses contraintes notamment la régression continue des captures.

Le redressement de ce secteur passera nécessairement par une reprise importante de l'investissement en équipement. De même, l'expansion de l'activité de la construction navale déjà installée à la ville de Safi peut servir comme créneau porteur pour cette activité qui avait placé la ville de Safi au rang de 1^{ère} capitale mondiale de la sardine.

La région dispose de 4 ports de pêche :

- Safi ;
- El Jadida ;
- Jorf Lasfar ;
- Souiria Kdima.

La région de Doukala-Abda est connue par la diversité de ses richesses halieutiques, à la fois pélagique et benthique. Elle constitue le prolongement des principales zones d'abondance des nourriceries et des zones de fraie de l'anchois et connaît une abondance de la sardine pendant la saison d'automne qui migre pour des besoins de reproduction et en raison de l'affaiblissement de l'upwelling dans la zone centrale. Par ailleurs, la région se caractérise au niveau d'El Jadida par le prolongement de la zone de distribution de la crevette rose, rencontrée entre Larache et El Jadida, et de l'une des zones de distribution de la sardine (Cap Spartel - El Jadida).

Le littoral de la région offre de grandes potentialités pour le développement des activités socio économiques, notamment la pêche et l'aquaculture (ostréiculture).

Au niveau des lagunes d'Oualidia et de Sidi Moussa, l'interruption du cordon dunaire côtier permet une large pénétration des eaux de mer, qui s'effectue pratiquement en deux cycles de marée : pendant le flot, les lagunes se remplissent entièrement, alors qu'au jusant, seuls les chenaux subtidiaux restent en eau. Des apports en eau douce (ou saumâtre) dans ces lagunes sont assurés par plusieurs résurgences de la nappe plio-quadernaire situées le long de la rive continentale ; un ruisseau semi-permanent alimente également la partie nord de la lagune de Oualidia.

2-1- Secteur de la pêche

Deux sortes de pêche sont pratiquées dans la région :

- Pêche démersale, considérée comme activité principale des pêcheurs ;
- Pêche des espèces pélagiques, dite aussi industrielle.

2-1-1- Pêche démersale ou benthique

La pêche benthique est pratiquée par des chalutiers côtiers ou des palangriers, soit par une flottille de canots dite "Flouka". Ainsi on distingue la pêche au chalut, filet maillant de fond, filet droit de surface, filet trémail et palangre. Les principales espèces capturées sont : le merlu, le pageot, le Grondin.

2-1-2- Pêche industrielle

Pratiquée principalement par des sardiniers, la pêche industrielle tire son nom de la destination des produits de capture qui constituent la matière première principale des fabriques de conserve. Ces produits sont principalement la sardine, le Thon, les maquereaux, et les anchois.

2-2- Apports de pêche

Tableau 66: Evolution des quantités de débarquements des produits de la pêche côtière par port (en tonnes)

Port	2009	2010	2011	2012	2013
Safi	18 840	31 038	23 236	32 920	27 064
El Jadida	2 044	2 752	3 207	3 571	3 265
Souiria Kdima	1 455	949	787	1 007	1 525
Jorf lasfar	4 987	5 995	11 034	10 303	10 098
Région	27 326	40 734	38 264	47 801	41 952

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

En termes de volume, et durant la période 2009-2013, les débarquements des produits de la pêche de la région ont subi de grandes fluctuations d'une année à une autre. En effet, après avoir dépassé les 39.000 tonnes en 2006, les débarquements vont chuter d'une manière spectaculaire entre 2007 et 2008 (soit 22 919 tonnes en 2008) pour atteindre 27326 en 2009. En 2010, les quantités de débarquements des produits de pêche côtière ont continué à augmenter et ont enregistré un pic estimé à plus de 40 700 tonnes pour s'établir à 47 801 tonnes en 2012 et 41 952 tonnes en 2013.

Le port de Safi abrite l'essentiel des débarquements des produits de la pêche de la région. En effet son apport a fluctué durant la période 2009-2013 entre un maximum de 76% en 2010 et un minimum de 60% en 2011. En 2013, le port de Safi a participé avec 65% des captures régionales de la pêche côtière.

Malgré la chute observée entre 2006 et 2007 en termes de volume de captures, les débarquements des produits de la pêche côtière ont atteint leur plus haute valeur en 2012, soit 344 842 mille dirhams. Par contre, la plus basse valeur, soit 204 372 mille dirhams, a été enregistrée durant l'année 2008.

Tableau 65: Evolution des valeurs de débarquements des produits de la pêche côtière par port (en milliers de Dh)

Port	2008	2009	2010	2011	2012
Safi	127 100	166 676	178 033	182 803	213 364
El Jadida	13 410	22 596	29 819	29 835	29 015
Souiria Kdima	31 222	38 749	27 095	29 088	33 915
Jorf lasfar	32 640	50 320	46 295	68 897	68 548
Région	204 372	278 341	281 242	310 623	344 842

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

2-2-1- Apport en poissons industriels

La sardine est la principale espèce de poissons industriels au niveau de la région. Elle constitue 76% des captures régionales contre 60% au niveau du Royaume. La région contribue avec une part de 3 % dans le produit sardinier national.

A l'échelle interprovinciale, la province de Safi détient 85% des captures, en termes de valeur, avec une part qui dépasse les 90% pour les sardines et les chinchards.

Au sein des espèces industrielles, le thon et les anchois apportent les valeurs les plus faibles, ils représentent respectivement 0.01% et 0.7% de la valeur de la production régionale.

Tableau 66: Valeur, en milliers de dirhams, des captures de poissons industriels, en 2008, par espèce (Poissons pélagiques)

Port	Thon	Sardines	Chinchard	Maquereaux	Anchois
Safi	2	25 503	1 456	3 824	258
El Jadida	1	2 506	139	2 224	-
Région	3	28 009	1 595	6 048	258
Nation	6 547	891 454	120 771	104 416	116 671
R/N (en %)	0,05	3,14	1,32	5,79	0,22

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

2-2-2- Apport en poissons blancs et invertébrés benthiques

Le port de Safi détient la part la plus élevée de captures de poissons blancs et invertébrés benthiques avec 3009 tonnes soit 90 % de la prise régionale.

Concernant les crustacés, le port de Safi détient presque 98% des captures régionales. Par ailleurs, le port d'El Jadida ne participe qu'à l'ordre de 10% de la totalité des captures régionales.

Tableau 67: Quantité, en tonnes, des captures de la pêche côtière, en 2008, selon les ports et l'espèce (Poissons blancs et invertébrés benthiques)

Niveau géographique	POISSON BLANC				Crustacés
	Merlu	Gronchin	Pageot	Autres espèces	
Safi	84	39	13	1 435	40
El Jadida	47	-	3	147	1
Région	131	39	16	1 582	41
Nation	3 415	2 391	510	73 323	5 501
R/N (%)	3,8	1,6	3,1	2,2	0,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

A l'échelle nationale, la région Doukala-Abda participe respectivement à 3.8%, 0.7%, 1.6%, 4.2% et 3.1% de la totalité des captures de merlu, de crustacés, de gronchin, de céphalopodes et de pageot. La province de Safi produit une grande part de captures de céphalopodes (91%) pour une valeur de 41119 milles dirhams.

La valeur apportée par les crustacés au niveau régional en 2008, a été de 1390 mille dirhams dont 98.5 % revient à Safi.

Tableau 68: Valeur, en tonnes, des captures de la pêche côtière, en 2008, selon les ports et l'espèce (Poissons blancs et invertébrés benthiques)

Port	POISSON BLANC				Crustacés
	Merlu	Gronchin	Pageot	Autres espèces	
Safi	2 650	431	949	49 108	1 369
El Jadida	1 328	4	96	2 470	21
Région	3 978	435	1 045	51 578	1 390
Nation	101 998	20 738	32 619	976 911	211 571
R/N (%)	3,9	2,1	3,2	5,3	0,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

2-3- Destination des apports de pêche

L'essentiel du produit de la pêche côtière est destiné à la consommation locale soit 79% des apports de pêche au niveau de la région. Le reste est, totalement, orienté vers les conserves.

La totalité des apports de pêche du port de El Jadida, Jorf Lasfar et de Souiria Kdima sont destinés à la consommation locale. Par ailleurs, 70% des apports de pêche du port de Safi sont destinés à la consommation locale.

TABLEAU 69: DESTINATION DU PRODUIT DE LA PECHE COTIERE, EN TONNES, PAR PORT EN 2008

Port	Consommation locale	Congélation	Conserves	Sous-produits	Total
Safi	11 125	-	4 892	-	16 017
El Jadida	2 265	-	-	-	2 265
Jorf Lasfar	3 563	-	-	-	3 563
Souiria Kdima	1 074	-	-	-	1 074
Région	18 027	0	4 892	0	22 919

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

3- INDUSTRIE

De par sa position géographique privilégiée sur la côte atlantique, ses potentialités agricoles, piscicoles, halieutiques et touristiques, la région Doukala-Abda se doit d'être le deuxième pôle industriel après la région de Chaouia-Ouardigha. L'activité industrielle dans cette région a la particularité d'être fortement ouverte à l'international d'où le volume des exportations qui contribue fortement à la création de richesse.

En effet, le tissu industriel de la région est diversifié. Il est dominé par les industries chimiques et para-chimiques. Il importe, également, de souligner l'existence d'industries légères pour satisfaire les besoins de la consommation. Il s'agit essentiellement des conserveries de poissons concentrées à Safi en plus d'autres unités du secteur agro-alimentaire non moins importantes installées à El Jadida. Et une prolifération de petites et moyennes entreprises (PME) dans le tissu industriel régional opérant dans divers secteurs tels que : textile, cuir, BTP et électronique.

Tous ces facteurs ont contribué à préciser la vocation industrielle de la région Doukala-Abda. Ainsi 109 unités opèrent dans le domaine agro-alimentaire ; les activités les plus répandues sont : le travail des grains, la conserve du poisson, l'industrie du sucre, la confiserie, l'industrie du lait, et les conserves végétales (câpres, olives, tomates, confitures), farine lactée, café soluble, levure, sel, glace hydrique, huile d'olive et autres produits culinaires.

Environ 71 entreprises représentant le secteur des industries chimiques et para-chimiques ; les produits concernés par ce secteur sont : Phosphates, T.S.P en vrac, M.A.P en vrac, gypse, zinc, Plomb, cuivre, barytine en vrac, manganèse, ciment en sacs, papier abrasif, pâte de palissage, articles en bois ou vannerie, articles en caoutchouc ou plastique, produits issus des minéraux, papier carton et imprimerie ainsi que des produits pharmaceutiques.

3-1- Principales grandeurs industrielles de la région

Le nombre d'entreprises opérant dans la région s'élève à 292 soit 3.6% des unités à l'échelle de la nation. Ces unités ne sont pas équitablement réparties dans les provinces de la région (59.6% à El Jadida contre 40.4% à Safi). L'ensemble de ces établissements emploie près de 20 284 personnes permanentes dont 56.5% dans la province d'El Jadida.

Les unités industrielles de la région ont consacré 3720,584 millions de dirhams de salaires, soit 6.3% du chiffre d'affaires réalisé par ces unités en 2012, qui est de l'ordre de 58347,358 millions de dirhams.

En 2013, La production industrielle régionale est évaluée à près de 56994,455 millions de dirhams, soit 14.6% de la production industrielle nationale. La part produite par la province d'El Jadida est estimée à 71.5%. Cette production est destinée à 66.2% à l'exportation notamment des produits de l'industrie chimique.

Tableau 70: Principales grandeurs industrielles de la région, en 2012

Niveau géographique	Investissements en 10 ³ DH	Exportation en 10 ³ DH	Production en 10 ³ DH	Chiffre d'affaires en 10 ³ DH
Safi	1 670 409	12 645 285	16 229 188	16 481 812
El Jadida	3 031 334	25 101 479	40 765 267	43 114 282
Région	4 701 743	37 746 764	56 994 455	59 596 094
Nation	23 209 765	109 953 376	391 712 991	429 733 531
Région/Nation (%)	20,3	34,3	14,6	13,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

Les exportations industrielles au niveau de la région représentent 34.3% des exportations industrielles à l'échelle de la nation.

La valeur des investissements de la région s'élève à 4 701,743 millions de dirhams, soit 20.3% du total national. La part revenant à la province d'El Jadida est de l'ordre de 64%. En termes de valeur ajouté, la région Doukala-Abda a réalisé au cours de l'année 2011 une valeur estimée à 11 089,167 millions de dirhams, soit 5.6% de la valeur nationale.

3-2- Grandeurs économiques par grands secteurs

L'activité du secteur industriel dans la région sera examinée, ci-après, par secteur à travers quelques grandeurs économiques tirées des résultats de l'enquête réalisée annuellement par le Ministère du Commerce et de l'Industrie.

3-2-1- la production industrielle

La production industrielle de la région s'est établie en 2013 à près de 51 040,152 millions de dirhams, la contribution des provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour dans cette production est plus importante que celle de Safi et Youssoufia avec 73%.

Analysée par secteur d'activité, nous constatons la prédominance du secteur des industries chimiques et para-chimiques qui ont contribué pour une part de 76% à la production totale de la région suivi du secteur des industries agro-alimentaires avec 16%. Quant aux industries électriques et électroniques, industries métalliques & mécaniques et les industries textiles & du cuir elles ne représentent qu'une part insignifiante de cette production.

Tableau 71: Production industrielle de la région, en milliers de dirhams, par secteur et par province en 2013

Secteur	Safi et Youssoufia	El Jadida et Sidi Bennour	Total
Industrie agro-almimentaire	2 245 290	5 679 959	7 925 249
Industrie chimique et parachimique	11 406 966	27 530 775	38 937 741
Industrie électriques et électronique	613	97 229	97 842
Industrie mécanique et métallurgique	21 157	3 482 435	3 503 592
Industrie textiles et de cuir	1 521	574 207	575 728
Total	13 675 547	37 364 605	51 040 152

Source: Délégations provinciales de l'Industrie et du Commerce

3-2-2- les exportations industrielles

Le tissu industriel de la région est fortement ouvert à l'international car, plus de 61% de sa production industrielle, soit près de 30 927,572 millions de dirhams a été écoulée vers l'étranger en 2013. Les provinces d'El Jadida et Sidi Bennour y contribuent pour une part de 71%.

La plus grande partie des exportations, soit 93%, est réalisée par le secteur des industries chimiques et para-chimiques suivi du secteur des industries agro-alimentaires pour une part de 6%.

Tableau 72: Exportations industrielles de la région, en milliers de dirhams, par secteur et par province en 2013

Secteur	Safi et Youssoufia	El Jadida Sidi Bennour	Total
Industrie agro-almimentaire	1 029 962	791 941	1 821 903
Industrie textile et de cuir	-	76 213	76 213
Industrie chimique et parachimique	8 113 610	20 788 543	28 902 153
Industrie mécanique et métallurgique	-	127 303	127 303
Industries électriques et électroniques	-	-	-
Total	9 143 572	21 784 000	30 927 572

Source : Délégations Provinciales du Commerce et de l'Industrie

3-2-3- les investissements industriels

Les investissements industriels de la région ont atteint en 2013 un chiffre de 8 581,960 millions de dirhams, réalisés en grande partie par le secteur des industries chimiques et para-chimiques pour une part de 96%.

Tableau 73: les investissements industriels de la région, en milliers de dirhams, par secteur et par province en 2013

Secteur	Safi et Youssoufia	El Jadida et Sidi Bennour	Total
Industrie agro-almimentaire	41624	116975	158599
Industrie chimique et parachimique	2932596	5292996	8225592
Industries électrique et électronique	1	1864	1864
Industrie mécanique et métallurgique	153	177154	177307
Industrie textile et de cuir	3	18595	18598
Total	2974376	5607584	8581960

Source : Délégations Provinciales du Commerce et de l'Industrie

3-2-4- le chiffre d'affaires industriel

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2013 est estimé à près de 52309,513 millions de dirhams. Sa répartition révèle une prédominance du secteur des industries chimiques et para-chimiques pour une part de 77% suivi par les secteurs de l'industrie agro-alimentaire et celui des industries mécaniques et métallurgiques, soit respectivement, pour une part de 15% et 7%.

Tableau 74: le chiffre d'affaires industriel de la région, en milliers de dirhams, par secteur et par province en 2013

Secteur	Safi et Youssoufia	El Jadida et Sidi Bennour	Total
Industrie agro-alimentaire	1844778	6174341	8019119
Industrie textiles et de cuir	1293	541099	542392
Industrie chimique et parachimique	11551450	28 677 033	40228483
Industrie mécanique et métallurgiques	21 157	3 399 697	3420854
Industries électriques et électroniques	613	98 052	98665
Total	13419291	38 890 222	52 309 513

Source : Délégations Provinciales du Commerce et de l'Industrie

3-2-5- la valeur ajoutée industrielle

En termes de création de la richesse, les industries de transformation de la région ont dégagé 12 894,088 millions de dirhams en valeur ajoutée, cette performance a été générée principalement avec une part de 80% par le secteur des industries chimiques et para-chimiques, 13.5% par le secteur des industries agro-alimentaires, et 5% par le secteur des Industries mécaniques et métallurgiques.

Tableau 75: la valeur ajoutée industrielle de la région, en milliers de dirhams, par secteur et par province en 2013

Secteur	Safi et Youssoufia	El Jadida et Sidi Bennour	Total
Industrie agro-alimentaire	696721	1055881	1752602
Industrie textile et de cuir	460	152671	153131
Industrie chimique et parachimique	3746144	6533588	10279732
Industrie mécanique et métallurgique	6541	684946	691486
Industries électrique et électronique	138	16999	17137
Total	4450003	8444085	12894088

Source: Délégations provinciales de l'Industrie et du Commerce

4- ARTISANAT

Le secteur de l'artisanat constitue un pilier important de l'économie régionale, il joue un rôle non négligeable dans l'emploi et il constitue une source de devises pour le pays. Dans la région, ce secteur se distingue par sa qualité et sa diversité, ceci est dû principalement aux activités de la poterie qui caractérisent la région non seulement au niveau national mais également au niveau international. En plus des talents des autochtones, le secteur de poterie jouit de la qualité, l'abondance, ainsi que la proximité de la matière première des lieux de traitement ce qui lui assure une évolution continue.

Pour agir sur les coûts de production, les artisans ont été encouragés à se regrouper en coopératives. En 2011, 58 coopératives artisanales sont opérationnelles dans la région Doukala-Abda (27 à Safi et Youssoufia et 31 se trouvent à El Jadida et Sidi Bennour). Ces établissements bénéficient de l'assistance des pouvoirs publics. Le nombre d'adhérents s'élève à 830 individus, soit 388 à Safi et Youssoufia et 442 adhérents à El Jadida et Sidi Bennour. Au niveau de la province de Safi, le nombre d'adhérents le plus élevé revient au secteur de la poterie, soit (173).

En 2011, le nombre de coopératives dans la région s'est élevé à 810 soit 9% de la part nationale avec 42 779 adhérents.

Le cadre associatif constitue la forme d'action collective la plus commode et la plus facile à mettre en œuvre, offrant de larges possibilités d'implication des artisans dans la concrétisation des programmes de développement. De ce fait, des efforts ont été déployés pour inciter les artisans à se

regrouper en associations, et à dialoguer avec l'administration sur des sujets concernant le devenir de leur métier.

En 2011, le nombre d'associations dans les provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour est de (17) regroupant (451) adhérents dans différents métiers : la coiffure, la couture traditionnelle, la céramique, la menuiserie, etc.

TABLEAU 76: LISTE DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES AUX PROVINCES D'EL JADIDA-ET DE SIDI BENNOUR EN 2011

N°	Dénomination	Branche d'activités	Lieu	Nombre d'adhérents
1	Association Elbrija Coiffure	Coiffure	El Jadida	31
2	Association Propriétaires des hamamat wa rachachat	Hamam	El Jadida	24
3	Association Elbrija Couture	Couture Traditionnelle	Sidi Bennour	56
4	Association Professionnelle en Plomberie	Plomberie-Electricité	El Jadida	23
5	Association Annasr	Menuiserie	Azemour	9
6	Association Aqadi Iyyad		El Jadida	10
7	Association Professionnelle en Ferronnerie	Ferronnerie	El Jadida	9
8	Association Troisième génération	Coiffure	El Jadida	7
9	Association Plomberie Electricité	Plomberie-Electricité	Sidi Ismail	23
10	Association Plomberie Electricité	Plomberie-Electricité	Ouled Fraj	32
11	Association Annahda	Couture Traditionnelle	Ouled Ahsin	39
12	Association Alfakharin	Céramique	Ouled Ahsin	41
13	Association Oum rabbie	Couture Traditionnelle	Azemour	11
14	Association Almanar	Maconnerie	El Jadida	9
15	Association Alhadaf	Platrerie	El Jadida	9
16	Association Annour	Couture Traditionnelle	El Jadida	68
17	Association Alfirdaous	Céramique	Hchlafa	50
Total				451

Source : Délégation Provinciale de l'Artisanat d'El Jadida

Tableau 77: Nombre des Coopératives, Adhérents et Artisans inscrits à la chambre en 2013

Métiers	Sidi Bennour			El Jadida		
	Nombre de Coopératives	Nombre d'adhérents	Artisans inscrits à la chambre	Nombre de Coopératives	Nombre d'adhérents	Artisans inscrits à la chambre
Maçonnerie	0	0	10	0	0	29
Menuiserie	1	7	10	0	0	51
Tapiserie	0	0	1	0	0	5
Tissage	0	0	0	0	0	7
Tricoterie-broderie	0	0	0	0	0	25
Tailleur traditionnel	0	0	144	3	23	618
Cordonnerie	0	0	0	0	0	2
Forgeron	0	0	21	0	0	15
Zelligeurs	0	0	0	0	0	4
Sculpteur sur plâtre	0	0	0	0	0	0
Poterie	0	0	2	0	0	6
Coiffure	0	0	12	0	0	104
Babochiers	0	0	0	0	0	0
Tailleur moderne	0	0	0	0	0	6
Plomberie	0	0	0	0	0	14
plâtrerie	0	0	15	0	0	31
Bijouterie	0	0	0	0	0	1
mosaique	0	0	0	0	0	0
Four	0	0	0	0	0	0
Fabrication de choux	0	0	0	0	0	0
Patissier traditionnel	0	0	3	0	0	29
Photographe	0	0	1	0	0	1
Coopartin	0	0	0	0	0	0
Divers	0	0	72	0	0	167

Source: Délégations Provinciales de l'Artisanat.

En revanche, le nombre des associations professionnelles opérationnelles dans le secteur de l'Artisanat dans les provinces de Safi et Youssoufia s'élève à 24 associations regroupant 323 adhérents opérant dans différentes branches d'activité : tissage, céramique, coiffure, etc.

TABLEAU 78: LISTE DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES AUX PROVINCES DE SAFI-ET DE YOUSOUFIA EN 2011

	Nom association	Branche d'activité	Lieu
1	Association IBDAE	Céramique	Safi
2	Association ALMOLTAQA	Activités multiples	Safi
3	Association ATYAN	Céramique	Safi
4	Association AL AMAL	Tissage	Safi
5	Association FAMO KOFTAN MAROCAIN	Tailleur traditionnel	Safi
6	Association AL WAFAE	Céramique	Safi
7	Association FEMMES MESFIOUI	Tissage	Safi
8	Association ENNAHDA	Activités multiples	Beddouza
9	Association AMAL	Tissage	Safi
10	Association les coiffeurs	Coiffure	Safi
11	Association Al fan rafie pour la couture traditionnelle	Couture traditionnelle	Safi
12	Association Atlassia linjara	Menuiserie	Safi
13	Association Tadamon Ital alkhazaf	Céramique	Safi
14	Association Abnaa lamaalmin khazafiyin	Céramique	Safi
15	Association Anasr lilhidada	Ferronnerie	Safi
16	Association Hadbat chaaba	Céramique	Safi
17	Association Al wafi	Céramique	Safi
18	Association Assala	Céramique	Safi
19	Association Alwafae	Céramique	Safi
20	Association Alhayat arriadia	Divers	Safi
21	Association Anohod	Céramique	Safi
22	Association Annour	Céramique	Dar sikar
23	Association Gzoula	Divers	Gzoula
24	Association Tadamon Alhirafiyin	Divers	Safi

Source : Délégation Provinciale de l'Artisanat de Safi

Tableau 79: NOMBRE DES COOPERATIVES, ADHERENTS ET ARTISANS INSCRITS A LA CHAMBRE EN 2013

Métiers	Safi		Yousseoufia	
	Nombre de Cooperatives	Nombre d'adhérents	Nombre de Cooperatives	Nombre d'adhérents
Maçonnerie	0	0	0	0
Menuiserie	2	24	1	7
Tapiserie	0	0	0	0
Tissage	6	62	1	23
Tricoterie-broderie	0	0	0	0
Tailleur traditionnel	2	18	3	24
Cordonnerie	0	0	0	0
Forgeron	2	47	3	33
Zelligeurs	0	0	0	0
Sculpteur sur plâtre	0	0	0	0
Poterie	6	92	0	0
Coiffure	0	0	0	0
Babochiers	0	0	0	0
Tailleur moderne	0	0	0	0
Plomberie	0	0	0	0
plâtrerie	1	7	0	0
Bijouterie	0	0	0	0
Four	0	0	0	0
Fabrication de choux	0	0	0	0
Patissier traditionnel	3	29	0	0
Photographe	0	0	0	0
Coopartin	0	0	0	0
Divers	0	0	0	0

Source: Délégations Provinciales de l'Artisanat

5- TOURISME

Vu les répercussions économiques positives du tourisme sur les autres activités économiques, les fonds financiers qu'il procure et les emplois qu'il crée, l'Etat a toujours mis à la disposition des promoteurs touristiques des avantages considérables en vue de promouvoir ce secteur. En effet, des efforts et des actions importantes ont été entrepris par l'administration afin de mettre en place une infrastructure saillante aux normes internationales.

La région dispose d'importants atouts naturels et d'un patrimoine culturel diversifié. Elle possède des monuments historiques et plusieurs sites tout au long de la côte ce qui lui permet d'être un pôle d'attraction pour l'investissement touristique.

5-1- Potentialités de la région

● Province de Safi

La province de Safi est riche par ses monuments historiques notamment :

- É Les Remparts qui contournent l'ancienne ville "la Médina" ;
- É Dar Sultane qui date du XVIème siècle ;
- É L'église portugaise qui est une ancienne cathédrale construite par les portugais en 1519 ;
- É Le Minaret de la médina ;

- É Le Château de Mer, forteresse édifée par les Portugais en 1523, démolie en grande partie depuis cette date et fût restaurée, il se considère comme étant le seul témoin de l'art Emmanuelin ;
- É Les sites d'intérêts touristiques tels que : la corniche Sidi Bouzid, le Jorf, la Kasbah Hmidouch, la réserve de gazelles et Igoud ;
- É Les sites balnéaires à savoir : la plage Lalla Fatna, le Cap Beddouza et la plage Souiria Kdima qui constitue aujourd'hui un centre balnéaire doté de toutes les infrastructures nécessaires permettant aux estivants de passer leurs vacances dans cette plage apte à la natation, le ski nautique, la pêche à la ligne.

Par ailleurs, la province bénéficie d'un autre produit touristique: le tourisme spéléologique, qui consiste en la valorisation de nombreuses grottes disséminées à travers son territoire, à savoir Ghar Gorani et Charkarkar. La province de Safi fût également le premier centre africain de poterie, les médailles d'or obtenues témoignent de la valeur historique de la poterie Safiote. Cet art artisanal joue un rôle primordial dans l'attraction des touristes des quatre coins du monde.

● Province d'El Jadida

La province recèle d'importantes potentialités touristiques. Elle dispose d'un littoral de 150 km de long, offrant une série de plages vierges, de stations balnéaires attirant chaque année un nombre croissant d'estivants. Parmi ses sites touristiques on cite :

- É La plage de Haouzia qui s'étend de l'embouchure de Oued Oum Rbia j'usqu'à la ville d'El Jadida ;
- É Les plages d'El Jadida ville qui s'étendent sur 3 km;
- É La plage de Sidi Bouzid, située dans la commune Moulay Abdellah à 3 km au sud d'El Jadida et qui s'étend sur 2 km ;
- É La plage de Sidi Abed, située à 27 km de Moulay Abdellah et qui constitue une station estivale très appréciée par les amateurs de pêche ;
- É La plage d'El Oualidia, lieu de pratique des sports nautiques ;
- É La plage de M'hioula, située dans la commune rurale de Haouzia ;
- É La station balnéaire Mazagan.

Outre les plages précitées, la province d'El Jadida dispose de monuments historiques de renommée internationale à savoir la cité portugaise, située à la ville d'El Jadida et qui est une forteresse portugaise fondée au 16ème siècle, et la ville d'Azemmour. En plus de ces deux monuments, on cite la kasbah de Boulaouane, celle d'El Oualidia, la Zaouia Tounoussia, la commune de Gharbia.

Toutefois, le secteur touristique au niveau régional reste timide et paraît très faible en comparaison avec les potentialités et les atouts dont dispose la région. Des efforts d'équipement de ces sites sont nécessaires pour renforcer davantage la capacité d'attraction tant pour les touristes étrangers que ceux de l'intérieur du pays.

Le niveau du tourisme dans la région est reflété d'une manière quantitative par l'infrastructure hôtelière existante.

5-2- Infrastructures touristiques

La région Doukala-Abda compte au total 32 établissements touristiques classés, localisés essentiellement, à la province d'El Jadida qui abrite 23 établissements.

Les hôtels 3 étoiles constituent la part la plus importante de cette infrastructure avec 28%.

Tableau 80: Etablissements classés, jusqu'au 31/12/2013, selon le type et la province

Niveau géographique	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Résidences touristiques	Auberges
Safi	-	2	5	2	-	-	-
El Jadida	7	4	4	3	2	1	2
Région	7	6	9	5	2	1	2

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

L'ensemble de ces établissements touristiques dispose de 3 779 lits, répartis de manière inégale entre les deux grandes provinces de la région (73% à El Jadida et 27% à Safi). Par type d'établissement, la majorité des lits appartient aux hôtels 3 étoiles soit 30%, viennent ensuite les hôtels 5 étoiles avec (27%) et ceux de 4 étoiles (25%).

Tableau 81: Capacité en lits des établissements classés jusqu'au 31/12/2013

Unité administrative	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile
El Jadida	1 033	434	708	316	284
Safi	-	500	408	96	-
Région	1 033	934	1 116	412	284

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

Au niveau de la région, le nombre d'hôtels, le nombre de chambres et le nombre de lits ne représentent que 2% respectivement du total national.

Tableau 82: Capacité des établissements classés jusqu'au 31/12/2013

	Etablissements	Chambres	Lits
Safi	13	560	1 093
El Jadida	40	1 504	3 088
Région	53	2 064	4 181
Nation	3 006	97 186	207 572
Région/Nation (en%)	2	2	2

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

5-3- Activité touristique

Entre 2009 et 2013, le nombre de nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés au niveau de la région a été marqué par une tendance à la hausse d'une année à l'autre. Il est passé de 131 906 en 2006 à 157 288 en 2009 pour atteindre 364 845 nuitées en 2012 et 423 844 en 2013.

A l'échelle provinciale, les nuitées touristiques réalisées dans les hôtels classés présentent des différences entre les deux grandes provinces de la région. En effet, sur les six années, la province d'El Jadida devance la province de Safi. En 2013, El Jadida a réalisé 88% des nuitées touristiques de la région.

Durant la période 2009 jusqu'au 2013, la part des nuitées touristiques réalisées dans les hôtels classés de la région par rapport au niveau national était insignifiante. En effet, en 2013, elle est estimée à 2% du total réalisé au niveau de la nation et n'a jamais dépassée ce taux.

Tableau 83: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les hôtels classés

Niveau géographique	2009	2010	2011	2012	2013
El Jadida	113 532	267 252	281 817	317 974	371 196
Safi	43 756	40 593	39 638	46 871	52 648
Région	157 288	307 845	321 455	364 845	423 844
Nation	16 238 581	18 020 065	16 867 222	17 484 130	19 114 129
Région/Nation (en%)	1	1,7	1,9	2,1	2

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

En 2013, les hôtels 5 étoiles couvrent l'essentiel des nuitées touristiques réalisées dans l'ensemble des établissements classés de la province d'El Jadida (idem pour la région) suivis par les hôtels 3 étoiles.

Tableau 86: Répartition des nuitées touristiques réalisées, en 2013, selon le type des hôtels classés

Niveau géographique	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles
Safi	-	2 750	24 791	23 281	-
El Jadida	18 779	38 863	46 752	41 672	218 660
Région	18 779	41 613	71 543	64 953	218 660

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2014

6- MINES

La région Doukala-Abda est dotée d'un potentiel minier important. Son sous-sol recèle des richesses minérales assez variées. Les principaux gisements reconnus sont les suivants :

* Gisement phosphatier du Gantour situé à la province de Youssoufia au Nord-Est de Safi exploité par l'OCP depuis 1931. C'est actuellement le 2ème centre de production après celui de Khouribga ;

* Gisement de Barytine de Jbel Ighoud et les gîtes filoniens du bassin de Chemaïa ; Ces gisements étaient également exploités depuis longtemps par une succession de sociétés minières notamment le BRPM et la COMABAR (1954-1990);

* Gisement de sel du lac Zima de Chemaïa dont l'exploitation est assurée par la Société Chérifienne de Sel, filière du BRPM et détenteur du domaine minier depuis 1949.

D'autres substances métalliques (Fer, Plomb, Cuivre) existent également mais sous forme d'indices épars de faible importance ne justifiant pas leur exploitation.

Il est à noter que le secteur des phosphates constitue le principal secteur de production minier au niveau de la région.

6-1- Secteur des phosphates

Le Royaume possède les 3/4 des réserves mondiales en matière de phosphates. Il est en outre le troisième producteur et le premier exportateur du produit. Par ailleurs, et avec l'amélioration des relations commerciales avec l'extérieur, le secteur des phosphates a retrouvé sa position dans le marché mondial en enregistrant une croissance considérable au cours de ces dernières années.

Le centre phosphatier de Youssoufia est situé à 80 km à l'Est de Safi, il fait partie du bassin du Gantour. Les réserves de ce gisement sont évaluées à deux milliards de m³.

Les ventes locales sont destinées aux exploitations industrielles de Safi pour la production de l'acide phosphorique concentré et des engrais. Les exportations ont été destinées en grande partie à : Etats-Unis, Inde, Brésil, Nouvelle Zélande, Pakistan, Turquie, mais aussi aux pays de l'Europe de l'Ouest : la France, la Belgique, la Grande Bretagne et l'Espagne.

Entre 2008 et 2011, la quantité de phosphates extraits dans la région variait entre un minimum de 1 959 milliers de tonnes en 2009 et un maximum de 3 086 milliers de tonnes en 2011, soit 11% de la quantité extraite à l'échelle nationale.

Après avoir atteint 4 022 milliers de tonnes en 2008, la production marchande des phosphates a chuté pour ne pas dépasser les 2 474 milliers de tonnes en 2009. Elle s'est établie en 2010 à 4 418 milliers de tonnes pour atteindre 4 433 milliers de tonnes en 2011, soit 15.8% du tonnage national.

La quantité de phosphates vendus localement, en 2011, a atteint 3 985 milliers de tonnes, soit 21.6% des ventes au niveau national.

Tableau 84: Evolution de l'extraction, de la production marchande et des ventes locales des phosphates (10³ tonnes)

	2008	2009	2010	2011
Extraction des phosphates				
Région	2 708	1 959	2 731	3 086
Maroc	27 589	19 243	27 355	28 247
Production marchande				
Région	4 022	2 474	4 418	4 433
Maroc	27 834	18 307	26 628	28 052
Ventes locales				
Région	3 571	2 180	3 978	3 985
Maroc	14 007	12 569	16 446	18 402

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

6-2- Saline de ZIMA

Le lac Zima est situé à 70 km à l'Est de Safi en bordure de la route régionale 201. D'une superficie de 6000 Ha, il est exploité par la Société Chérifienne des Sels.

La récolte de sel se fait dans des bassins de cristallisation où les eaux du lac sont soumises à l'action conjuguée du vent et du soleil. Elle est saisonnière et s'effectue généralement entre le mois de juin et le mois d'octobre de chaque année. La quantité produite, en 2005, a été de 5000 tonnes, soit une régression de 58% par rapport à la production réalisée en 2004. Cette tendance vers la baisse de la production reflétait les grandes difficultés rencontrées par ce secteur et qui vont conduire à l'arrêt de la production à partir de l'année 2006.

TABLEAU 85: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DU SEL (QUANTITE EN TONNES)

Niveau géographique	2004	2005	2006
Safi	12 000	5 000	-
Nation	277 598	319 896	-
Safi /Nation (%)	4.3	1.6	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

6-3- Exploitation de la barytine

La mine d'Ighoud de la société COMABAR a été le principal centre de production de barytine dans la région. Cette production était jusqu'à 1982 de 50000 tonnes par an.

Pendant la période 1982-1990, la société a considérablement réduit son activité dans le centre à cause de difficultés de financement de travaux. La production a chuté à 10000 tonnes par an.

La société a été autorisée à fermer le 1er avril 1990. Cependant, elle maintient toujours son domaine minier (titre minier dont une partie est exploitée actuellement par des opérateurs privés en vertu de contrat de sous-traitance).

La production du minerai de barytine est également réalisée par un nombre de permissionnaires particuliers qui exploitent des champs filoniens s'étendant entre Chemaïa et Ighoud.

TABLEAU 86: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE BARYTINE (QUANTITE EN TONNES)

Niveau géographique	2004	2005	2006	2007	2008
Safi	14 896	154 775	86 922	169 968	140.711
Nation	511 795	475 575	612 808	664 708	725.060
Safi/Nation (%)	2,9	32,5	14,2	25,6	19,4

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

A partir de l'année 2005, la production de barytine dans la province de Safi va réaliser une forte progression en passant d'environ 15 milles tonnes en 2004 pour dépasser les 154 milles tonnes en 2005. Cette tendance à la hausse, malgré la baisse relative enregistrée en 2006, va se consolider en 2007 par une performance de 170 milles tonnes pour s'établir à 140 milles tonnes en 2008 soit 19.4% de la production nationale.

6-4- Exploitation du gypse

Il ressort des investigations géologiques récentes que la province de Safi dispose d'un important gisement et d'excellente qualité se localisant le long des plateaux situés à l'Ouest d'Yousseoufia et à l'Est de Safi, sa réserve est évaluée à 5 milliards de tonnes.

Parmi les principales utilisations de ce minerai, on cite les produits pharmaceutiques, l'industrie des faïences, le secteur de construction et celui des cimenteries. Plusieurs carrières sont en exploitation à un niveau industriel non encore moderne.

Les quantités annuellement extraites sont exportées en grande partie à l'état brut, le reste est traité localement et écoulé sur le marché national. En 1996, une quantité de 285000 tonnes a été vendue localement.

7- ENERGIE ET EAU

7-1- Energie électrique

Entre 2011 et 2013, les ventes d'électricité ont enregistré une augmentation de 9% en passant de 1736,1 millions de Kwh à 1 893,7 millions de Kwh.

Le niveau des ventes dans la province de Safi entre 2011 et 2013 est plus bas que celui de la province d'El Jadida, la part de cette dernière province dans les ventes régionales est de 66% en 2013.

Tableau 87: Ventes d'électricité (En millions de Kwh)

Niveau géographique	2011	2012	2013
El Jadida	1167,5	1210	1 248,7
Safi	568,6	676,4	645,0
Région	1736,1	1886,4	1 893,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

Ce secteur est géré par deux organismes :

- L'ONE qui assure la production, le transport et partiellement la distribution ;
- Les RADEE (RADEES et RADEEJ) pour la distribution au niveau des deux provinces de la région (Safi et El Jadida).

Concernant la distribution de l'électricité :

- A Safi : Elle est assurée par la Régie Autonome de Distribution de l'Eau et de l'Electricité de Safi (RADEES) et dispose d'un réseau de distribution d'une longueur de 500km (1991). Le nombre des abonnés à l'ONE s'est élevé à 92000 en 2004 ;
- A El Jadida : La distribution d'électricité est assurée par la Régie Autonome de Distribution de l'Eau et de l'Electricité d'El Jadida (RADEEJ). En 2010, le nombre d'abonnés à l'ONE, était de 88 071 répartis entre : 86723 ménages, 1126 administrations et 222 entreprises.

S'agissant de la production thermique de l'électricité, elle est assurée par la centrale thermique de Jorf Lasfar. Entre 2008 et 2013 cette production a enregistré un minimum de 9 771,6 millions de Kwh en 2009 et un maximum de 10191,1 millions de Kwh en 2012 soit 42.8% de la production thermique de l'ONE. Elle s'est établie à 9 915,3 millions de Kwh en 2013. En général, la production thermique réalisée par la centrale de Jorf Lasfar représente un pourcentage qui s'estime à 45% de la production thermique de l'ONE en moyenne sur la période 2011-2013.

Tableau 88: Production thermique d'électricité de la centrale thermique Jorf Lasfar (En millions de Kwh)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Jorf Lasfar (1)	10022,8	9 771,6	9 847,2	10134,0	10191,1	9 915,3
Total O.N.E (2)	18648,1	17 465,6	18410,0	21 315,5	23812,3	22 483,3
(1)/ (2) (en%)	53,7	57,3	53,4	47,5	42,8	44,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

7-2- Production et distribution de l'eau potable

Parmi les principales préoccupations des élus et des responsables provinciaux, figure l'alimentation des populations en eau potable. Les efforts fournis par les différents intervenants dans ce domaine consistent en la satisfaction des besoins de la population urbaine qui croissent sans cesse.

Cependant les sécheresses qui ont longtemps persisté dans la région, ont ralenti les efforts déployés par les responsables de ce secteur. L'ONEP et les travaux publics ont procédé à plusieurs prospections afin d'alimenter les agglomérations et les populations rurales en matière d'eau potable dans les bonnes conditions.

Ces efforts ont porté sur la réalisation des opérations de sondage, de reconnaissance de forage et de puits, ainsi que l'exploitation des eaux superficielles. Les analyses systématiques des sources et des

réseaux deviennent des activités régulières et permanentes afin de présenter au consommateur une eau saine.

7-2-1- Les barrages

Le premier barrage de la région a été construit en 1929. Il s'agit d'un barrage à faible volume, 1 million de m³, réalisé sur Oued Oum Er Rbia près d'Azemmour.

Puis dans le cadre de l'objectif d'irriguer un million d'hectares, un autre barrage fut construit dans la région. La retenue de la digue de Safi a une capacité de stockage normale de l'ordre de 2 millions de m³. L'eau est véhiculée par le canal de Doukala, puis de Safi vers la retenue de Safi qui assure l'alimentation en partie de la ville de Safi en eau potable et en totalité du complexe chimique de l'OCP en eau industrielle.

Dans la province d'El Jadida, les eaux de l'Oued Oum Rbia sont mobilisées pour l'alimentation des villes et grands centres ruraux ainsi que pour l'irrigation des périmètres bas et haut service.

La région comporte trois sources d'eau superficielles, il s'agit de la retenue de Safi, la retenue de Daourat et de Sidi Daoui. En 2011, leurs capacités de production respectives ont été de 10 179 875; 126 435 071 et 1 275 400 m³.

TABLEAU 89: EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'EAU SUPERFICIELLE DANS LA REGION

Localisation	Prise d'eau	Dates de mise en service	Production (en milliers de m ³)				
			2008	2009	2010	2011	2012
Safi	Réservoir de Safi	1974	8 623	8 623,193	9 257,118	10179,875	11 220 617
El Jadida	Réservoir de Daourat	1983	103 921	103 921	109 392, 818	126435,071	128 919 607
Azemmour	Sidi Daoui	1984	1 364	1 364,310	3 084, 097	1275,400	3 031 777

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

7-2-2- L'eau potable

Au niveau régional, la production d'eau potable dans la région a été estimée, en 2012, à 149330 milliers de m³ dont 88% produite par l'ONEP d'El Jadida. Quant aux ventes aux abonnés consommateurs, elles sont de l'ordre de 34467 mille m³ ce qui représente 27% du total des ventes. Le nombre d'abonnés consommateurs dans les provinces de Safi et Youssoufia s'élevait à 21 027 clients.

Tableau 93: Production et vente d'eau potable, en milliers de m³, par l'O.N.E.P en 2012

	Nombre d'abonnés consommateurs	Ventes		Production
		Aux abonnés consommateurs	Aux régies	
El Jadida	1 423	31 664	82 215	131 951
Youssoufia	18 311	2 105	-	3 538
Safi	2 716	667	11 958	13 840
Sidi Bennour	-	32	-	-
Région	22 450	34 467	94 173	149 330

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

Pour ce qui est des ventes d'eau potable aux régies de distribution au titre de l'année 2012, elles se sont établies à 94 173 milliers de mètres cubes.

Par ailleurs, la RADEEJ et la RADEES ont réalisé au cours de l'année 2005, une production propre estimée à 2318 mille m³ et 740 mille m³ respectivement.

TABLEAU 90: ACTIVITES DES REGIES DE DISTRIBUTION D'EAU, EN MILLIERS DE M3, EN 2005

	Achat O.N.E.P.	Production propre	Consommations
RADEES (Safi)	10290	740	8343
RADEEJ (El Jadida)	15108	2318	12270
TOTAL	25398	3058	20613

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2008

CHAPITRE 4: INFRASTRUCTURES

1- LE RESEAU ROUTIER

S'agissant du réseau routier de la région, la longueur totale des routes s'élève à 3360Km dont 2998 revêtues. L'analyse géographique de ce réseau montre que :

- Une seule route de dimension nationale traverse la région et fuyant ses principales agglomérations urbaines. Il s'agit de la route nationale n°1 (Tanger ó Lagouira) ;
- Les routes à caractère vertical qui ont l'avantage de lutter contre le désenclavement et de développer les liaisons locales, ont été reléguées aux routes qui sont de la compétence des collectivités locales.

Par ailleurs, le développement de l'axe routier, matérialisé par la route régionale 201 (Chichaoua ó Sidi Bennour) et son prolongement sur la ville de Lbir Jdid (la route régionale 303) constitue un double effet positif sur l'économie régionale. Elle réorientera une partie du trafic routier perdu par la région suite à l'ouverture de la liaison Marrakech ó Agadir via Imintanoute, et participera aussi au désenclavement et au développement des agglomérations urbaines du sud de la région.

La région de Doukala-Abda jouit d'une position stratégique lui conférant un caractère particulier dans le réseau national. En effet, la situation de la région en tant que passage et /ou vers la métropole (noyau économique national) et la capitale administrative du Royaume, fait d'elle une région où les perspectives de développement paraissent très prometteuses.

Le secteur des routes a connu ces dernières années une évolution progressive. Le réseau routier de la région compte 287 km de routes nationales, 816 km de routes régionales et 2257km de routes provinciales ce qui représentent 2.5%, 8% et 6.2 % de l'ensemble des routes de la nation.

Au niveau régional, le taux de revêtement des routes nationales et régionales est de l'ordre de 100 % tandis que celui est de 84% pour les routes provinciales.

TABLEAU 91: LONGUEUR DES ROUTES CONSTRUITES ET REVETUES, JUSQU'AU 31/12/2013, EN KM

	Routes Nationales		Routes Régionales		Routes Provinciales	
	Total	dont revêtues	Total	dont revêtues	Total	dont revêtues
Région	287	287	816	816	2 257	1 895
Nation	11 364	10 149	10 091	9 388	35 844	20 484

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

Ce réseau routier a été renforcé par un grand projet à savoir celui de l'autoroute reliant Casablanca à El Jadida, elle est découpée en trois tronçons : Casablanca-Soualem, Soualem-Chtouka et Chtouka-El Jadida (opérationnelles respectivement depuis 2004, 2005 et 2006).

Cette infrastructure sera encore renforcée par la construction d'une autoroute à l'horizon 2015 et qui reliera el jadida à safi sur une longueur d'environ 141km

2- LES PORTS

La région Doukala-Abda qui est largement ouverte sur la côte atlantique, pèse considérablement dans le dispositif portuaire marocain. Elle compte quatre ports : El Jadida, Jorf Lasfar, Safi et Souiria Kdima.

2-1- Le port d'El Jadida

Situé à 100 Km au Sud-Ouest de Casablanca, il a été construit sur la face du cap Mazagan, en face de la citadelle portugaise. Il est connu par deux activités principales : le commerce et la pêche.

Ce port est essentiellement équipé à cet effet par des quais de pêche, une halle aux poissons, une cale de halage, tout en assurant une importante activité de cabotage.

2-2- Le port de Jorf Lasfar

Situé à proximité d'El Jadida, ce port industriel a été conçu pour être un port d'exportation des phosphates et des engrais. Sa vocation a déterminé son emplacement entre trois gisements de phosphate (Benguerir, Youssoufia et Khouribga).

En l'an 2013, le total de marchandises chargées à partir de Jorf Lasfar a atteint 6 407 milliers de tonnes. Par contre, la quantité des marchandises déchargées a atteint 12 828 milliers de tonnes. En 2011 la quantité des phosphates chargés est de 262 milliers de tonnes soit 2,7% du total national.

2-3- Le port de Safi

Le port de Safi est implanté au fond d'une baie largement ouverte. Jadis il a été considéré comme premier port de pêche du Maroc et premier port sardinier du monde.

Actuellement la pêche a connu un déclin important relativement compensé par les exportations de phosphates et leurs dérivés (acide phosphorique, engrais et produits utilisés pour leur transformation). En 2012, la quantité des phosphates chargés est de 561 milliers de tonnes soit 6% du total national.

La quantité des marchandises chargées au port de Safi en 2013 est de l'ordre de 4 001 milliers de tonnes. Par ailleurs, la quantité déchargée a atteint 1 740 milliers tonnes.

2-4- Transports maritimes

Durant l'année 2013, le total de marchandises chargées aux ports de Safi et de Jorf Lasfar est élevé à 10 408 milliers de tonnes, ce qui représente 39,6% du total de marchandises chargées au niveau national. Les marchandises déchargées, quant à elles se sont chiffrées à 13 137 milliers de tonnes (soit 31,6% des marchandises déchargées au niveau national).

La quantité de marchandises déchargées dans le port de Jorf Lasfar reste nettement la plus élevée au niveau régional (87% des marchandises déchargées au niveau régional au cours de la même année).

Tableau 92: Transports maritimes en 2013

Port	Mouvements des navires*		Marchandises (en milliers de tonnes)		Phosphates Chargés (en milliers de tonnes)	Trafic pétrolier (déchargé)
	Mouvements	Jauge brute	Chargées	Déchargées		
Safi	1 276	9 498	4 001	1 740	561	
Jorf Lasfar	1 914	21 885	6 407	11 397		1 743
Région	3 190	31 383	10 408	13 137	561	1 743
Nation	39 598	360 749	26 256	41 605	9 592	13 419
Région/Nation (%)	8	9	39,6	31,6	6	13

* : Année : 2007

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2014

Concernant le mouvement des navires, il est plus élevé au niveau du port de Jorf Lasfar, avec 1.914 mouvements qui a atteint une jauge brute de 21.885 milliers de tonneaux, comparativement à celui de Safi avec 1.276 mouvements et une jauge brute de 9.498 tonneaux. Ces mouvements à l'échelle régionale représentent 8% des mouvements enregistrés au niveau national.

3- POSTE ET TELECOMMUNICATIONS

La communication prend une place de plus en plus importante dans la vie des sociétés. Elle est de nos jours pratiquement au centre de toutes les actions que les individus entreprennent, que ce soit à titre personnel ou au sein de la communauté à laquelle ils appartiennent. Elle se impose en tant que passage obligé dans les rapports que l'individu entretient avec ses semblables où qu'ils se trouvent.

Au Maroc, le secteur de la communication a été marqué ces dernières années par une activité intense et soutenue tant au niveau de la poste qu'au niveau des télécommunications.

3-1- La poste

Poste Maroc est une entreprise multiservices de grande envergure ayant diverses activités : Le traitement du courrier postal national et international, la gestion du service des comptes courants des chèques postaux (CCP), la collecte de l'épargne à travers la Caisse d'Epargne Nationale (CEN) et la gestion d'un réseau de bureaux de poste qui distribuent les produits postaux, les produits financiers et les assurances de sociétés filiales.

En 2004, le réseau d'établissements postaux se compose de 69 unités dont 37 agences postales, 27 bureaux de recettes, et 5 guichets annexes ce qui représente respectivement 4.2%, 4.6% ; 4% et 3.1 % de l'ensemble des établissements postaux, des agences postales, des bureaux de recettes, et des guichets annexes du Royaume.

A l'échelle interprovinciale, le réseau d'établissements postaux semble être plus présent au niveau de Safi. En effet, elle détient 84 % des établissements régionaux.

TABLEAU 93: ETABLISSEMENTS POSTAUX EN 2004

Niveau géographique	Bureaux de recettes	Guichets annexes	Etablissements Postaux (total)
Safi	20	3	58
El Jadida	7	2	11
Région	27	5	69
Nation	680	160	1653
Région/Nation (%)	4	3.1	4.2

Source : Inspections provinciales de Barid Al Maghreb & Annuaire Statistique du Maroc 2005

La comparaison avec le niveau national fait ressortir un léger sous équipement de la région Doukala-Abda en matière d'établissements postaux. En effet, la moyenne régionale de l'effectif de population desservie par un établissement postal, toutes catégories confondues, est de 28.754 habitants/établissement contre 17.955 dans l'ensemble du pays.

A l'intérieur de la région, ce sous équipement se fait sentir de façon plus importante dans la province d'El Jadida où l'on dénombre un établissement postal pour 100.276 habitants. Ce ratio est à l'ordre d'un établissement postal pour 15.190 habitants dans la province de Safi.

TABLEAU 94: NOMBRE D'HABITANTS PAR ETABLISSEMENT POSTAL EN 2004

Niveau géographique	Population (RGPH2004)	Etablissements Postaux	Habit/Etablis
Safi	881 007	58	15 190
El Jadida	1 103 032	11	100 276
Région	1 984 039	69	28 754
Nation	29 680 069	1 653	17 955

Source : Inspections provinciales de Barid Al Maghreb
Annuaire Statistique du Maroc 2005

3-2- Télécommunications

Au Maroc, le secteur des télécommunications a été marqué ces dernières années par une activité intense et soutenue. Un effort particulier a été consacré à l'élargissement de la gamme des services et produits offerts avec l'ouverture de réseau de transmission de données du service vidéotex et l'introduction des nouvelles facilités telles que la facturation détaillée, le transfert d'appel, la conférence à trois, etc.

Parallèlement aux efforts déployés pour améliorer le confort des abonnés au service téléphonique, des moyens importants ont été mis en œuvre pour satisfaire qualitativement et quantitativement les besoins du grand public par la modernisation des taxiphones, l'extension du parc téléphonique à travers tout le Royaume et l'extension de la couverture du GSM (Global System Mobil). Tous ces facteurs ont contribué à placer le Maroc en tête des pays africains en matière de développement des télécommunications.

En 2004, le réseau téléphonique régional comporte 556 taxiphones. Le nombre de téléboutiques et de Télékiosques a atteint 1714. Par contre, la région se compose de 8 agences commerciales.

L'analyse interprovinciale révèle une supériorité numérique en faveur d'El Jadida en matière de téléboutiques, de télékiosques et de taxiphones. En revanche, Le nombre des Agences Commerciales est similaire pour les deux provinces, il est de l'ordre de 4 pour chaque province.

TABLEAU 95: PARC DE TELEPHONES PUBLICS EN 2004

Désignation	Safi	El Jadida
Taxiphones (A carte mobile)	262	294
Téliboutiques	746	897
Télékiosques		71
Agences Commerciales	4	4

Source : Délégations provinciales des Télécommunications

Le nombre d'abonnés au téléphone fixe en 2004 dans la région s'élève à 35.127 dont 44% relève de la province de Safi. Concernant le télex, le nombre d'abonnés en 2004 dans la région se chiffre à 42.

TABLEAU 96: STATISTIQUES SUR LES ABONNES AU TELEPHONE FIXE EN 2004

Rubriques	Safi	El Jadida
Téléphone fixe	15433	19694
Télex	-	42
Téléphone mobile	63766	1
Internet	1	991

Source : Délégations Provinciales des Télécommunications

